LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 395 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

NOVEMBRE / DU 1996

PHOTO : D. SIMON

Bretagne Eau Purin 2

POBL VREIZH

Aidez l'UDB à faire valoir ses droits

FINANCEMENT PUBLIC DES PARTIS POLITIQUES : L'UDB AUSSI !

Même un don de 10 francs est utile car il permet de se rapprocher du seuil des 10.000 donateurs.
(loi du 19 janvier 1995 - Don moyen requis 100 F)

L'UDB fait appel à vous pour faire valoir ses droits à un financement public, tel que prévu par la loi depuis le 19 janvier 1995.

Cette loi prévoit un financement annuel des partis politiques français sur la base des résultats qu'ils obtiennent aux élections législatives. Et, dans le cas où une force politique se manifeste entre deux élections, elle peut aussi bénéficier d'un financement forfaitaire si elle justifie d'un nombre suffisant de dons : 10.000 donateurs, pour un total de 1 million de francs collectés répartis dans au moins 30 départements. Ces seuils ont été fixés par référence à un parti politique exerçant sur la France entière. Ils excluent de fait les forces telles que l'UDB dont le champ d'action est avant tout la Bretagne.

Aussi, l'UDB s'est rapprochée d'autres partis autonomistes et régionalistes en France (à travers la Fédération Régions et Peuples Solidaires), et d'un parti écologiste (Convergences Ecologie Solidarité). Ensemble, ils ont fondé une association de financement : Solidaires Régions Ecologie.

C'est cette association qui agira pour le compte de tous auprès de la Commission des Comptes de Campagne et des Financements Politiques chargée de contrôler la légalité des opérations menées.

En souscrivant, vous réparerez l'injustice qui jusqu'à présent avait exclu l'UDB de l'accès aux financements publics, alors que tous les partis hexagonaux en bénéficient localement.

La vie politique démocratique exige transparence, rigueur et équité pour son financement.

Aidez l'UDB à faire valoir ses droits ■

Si vous êtes élu municipal

ou a fortiori élu d'un autre rang (maire, conseiller général, conseiller régional, parlementaire), signalez-le lors de votre souscription : parmi les 10000 donateurs, il faudra compter 500 élus pour être agréés.

Précisez au dos de votre chèque la commune ou la collectivité concernée.

Dans un couple

chaque conjoint a le droit de souscrire, mais cela devra être matérialisé par deux chèques établis séparément, avec bien sûr des signatures différentes.

Il est utile de préciser au dos du chèque le nom de jeune fille, afin d'éliminer tout risque de contestation.

Souscrivez

▼ par chèque !

En effet, le chèque est un moyen de paiement identifié.

Libellez-le à :
A.F. Solidaires Régions Ecologie
Adressez-le à :
UDB - BP 203 - 56102 LORIENT Cedex

Tout don, même un don symbolique de 10 F, est utile puisqu'il permet de se rapprocher du seuil des 10.000 donateurs. Le don moyen requis est de 100 F.

▼ avant le 31 décembre !

Les 10.000 dons doivent être recueillis au cours de l'année civile donc avant le 31 décembre 1996.

BON À SAVOIR

- Votre don fera l'objet d'un reçu officiel de la Commission des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CCFP). Ce reçu pourra être joint à votre déclaration d'impôt pour bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 40% du don versé.
- On peut souscrire pour plusieurs associations de financement, et permettre ainsi le pluralisme.
- Les dons sont anonymes. Il n'y a ni publication, ni transmission au Centre des Impôts.
- Un don ne peut être supérieur à 50.000F par personne.

Association de financement Solidaires Régions Écologie • 52, Rue La Fayette - 75009 Paris
Agrément n°96511 du 27 septembre 1996 • Délivré par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP).

Souscription

R. Quémener, Brest (340) ; D. Rannou (84) ; J.C. Kermarrec, Génilac (20) ; R. le Moan, Villiers (40) ; J.P. Guillou, Angers (20) ; P. Hervé, Le Rheu (40) ; J. Chapon, St-Malo (40) ; A. Pierre, Dieulivol (20) ; R. Moride, Montréal (90) ; Y. Plasseraud, Paris (20) ; M. Fiévet, Gonesse (90) ; J.C. Le Bihan, Sartrouville (40) ; Dremm Mab Morvan (40) ; G. Le Floc'h, Montreuil (20) ; R. Le Du, St-Brieg (20) ; F. Favereau, Guingamp (20) ; G. Quénet, Nogent (40) ; Mme Pensec, Douarnenez (20) ; K. Pellen, Nantes (90) ; J.C. Marest, Pont-L'abbé (90) ; F. Le Nedelec, Brest (20) ; Y.B. Montréer, Lannion (90) ; X. Quintin, Aix (40) ; J.L. Raveneau, Orléans (20) ; L. Richard, Nantes (40) ; D. Boucher, Montreuil (25) ; R. Boulzennec, Orvault (40) ; S. Bihan, Groix (40) ; Y. Calage, Le Mans (40) ; M.T. Communier, Pont de Buis (20) ; K. Conoran, Bordeaux (40) ; G. Deshayes, St-Herblain (20) ; B. Jolois, Peaule (40) ; C. Guyonvarc'h, Lorient (40) ; K. Ollivier, An Arvor (40) ; M. Kerrain, Sant Jakez (20) ; A. Le Berre, Berek (40) ; F. Le Kleac'h (20) ; G. Le Gac, Pleumeur (40). Total octobre : 1.864 F. Total 1996 : 20.393 F.

Qui peut donner ?

Pour figurer dans cette liste, on peut être abonné ou non, si l'on ne veut pas que son nom figure, il suffit de le signaler. On peut donner 5 F comme 5.000 F. Ceux qui n'ont pas d'argent peuvent faire connaître le journal à leurs amis, à leurs relations, rendre le journal apparent en allant l'acheter au dépôt de presse. On peut aussi créer son dépôt, relever l'argent et nous le transmettre. Il y a mille et une manières d'aider votre mensuel favori et de soutenir la presse libre en Bretagne ! Trugarez deoc'h !

395

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - 44, rue César, 56100 Lorient
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier "Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 4e trimestre 1996

Sommaire

Le titre du P.B. de ce mois-ci pose une question brutale sur l'avenir de la qualité de l'eau en Bzh, "traité à la fois en page 2 (libre ton), puis dans les pages 5, 6 et 7, sous la forme de textes vigoureux du "Collectif eau pure" des Côtes-d'Armor.



La page 2 de couverture vous adresse un appel auquel tous les démocrates seront sensibles. Dans la période de folie du financement douteux des partis, l'U.D.B. n'a pas touché d'argent d'une seule entreprise. Aujourd'hui, il y a une possibilité de financement clair par l'Etat. QUE TOUS CEUX QUI PEUVENT NOUS AIDER LE FASSENT, ET ENTRAÎNENT LEURS AMIS DANS LE MOUVEMENT !



Le congrès de l'U.D.B. s'ouvrira à Lorient, le samedi 9 novembre par un débat public très large (voir p. 3 et 4).

Un excellent texte d'Yves Plasseraud fait le point sur le(s) nationalisme(s). A lire et à méditer (p. 8, 9 et 10). La question est au cœur de notre combat.



Une critique (très technique mais il le fallait) du Traité de Toponymie historique de la Bretagne vient saluer le gros travail d'Erwan Valérie (p. 14 et 15). Merci à Paul Norvès.

On retrouvera les rubriques habituelles : Pobl Vreizh (un peu chétif ce mois-ci), Leurre de vérité, Tro Breizh, Selaouit et un coup de chapeau aux Irlandais de La Lugh et aux Bretons de SAGE !



Bretagne
Eau purin 2 ?

On sait qu'il a existé un plan Bretagne eau pure 1. A la fin de son application, la qualité globale de l'eau en Bretagne a encore reculé. Même si les comparaisons suffisamment précises manquent parfois (mesures trop rares, influence variable des conditions atmosphériques,... qui rendent complexes tous les suivis), on sait qu'il reste beaucoup à faire. Les consommateurs, comme ceux qui ont la responsabilité de la distribution de l'eau potable s'inquiètent pour les années qui viennent.

Le plan "Bretagne eau pure 2" donnera-t-il des résultats plus positifs ?

Les différents bassins versants concernés par cette opération donnent lieu actuellement encore à des discussions. Dès aujourd'hui, on peut constater :

– que les mesures proposées vont dans le bon sens,

– qu'elles coûtent cher,

– qu'elles représentent des mesures concrètes (mises aux normes d'installations agricoles, travaux sur stations d'épurations,...),

– qu'elles ne touchent malheureusement que quelques bassins versants,

– que leur effet dépendra beaucoup, pour la bagarre antinitrates et antiproduits "phytosanitaires", de la bonne volonté des paysans (au niveau individuel comme au niveau des structures).

A côté d'agriculteurs qui prennent conscience du problème et qui sont attentifs (pour eux-mêmes comme pour les autres) à l'utilisation des poisons violents que sont les pesticides, herbicides et autres fongicides, certains individus ou groupes et certaines structures veulent maintenir des méthodes incompatibles avec une qualité convenable de l'eau en Bretagne.

De plus, d'autres pollueurs existent :

– traitements des voies S.N.C.F., des routes par les services de l'Etat,

– traitement des espaces urbains,

– jardins individuels.

Il faut maintenir une pression forte sur toutes ces pollutions pour assurer la production d'eau potable et pour améliorer à nouveau l'image des produits bretons ! C'est pourquoi, le Peuple Breton soutient l'action des consommateurs des Côtes-d'Armor en leur donnant la parole ***(voir pages 5, 6 et 7)*****, et pose le problème de manière forte à travers cette question : Bretagne eau purin 2 ?**

Joël GUÉGAN

L'avenir de la Bretagne

entre l'élargissement de l'Union européenne à l'Est et la mondialisation :

Quels moyens d'agir ?

Table ronde et débat public
avec les représentants des partis de gauche en Bretagne

Samedi 9 novembre **(14 h 30 - 17 h 30) à Lorient**

FJT Courbet, 83 rue Courbet (tel. 02.97.21.16.73)
(centre-ville, entre le bassin à flots et le port de commerce)

La Bretagne, tenue longtemps à l'écart des grandes mutations économiques de l'ère industrielle, va devoir s'adapter à une nouvelle donne internationale qu'elle n'a pas choisie mais qu'elle n'a pas les moyens non plus de refuser. La Bretagne va devoir relever de redoutables défis économiques avec la mondialisation de l'économie, qui est la résultante logique des progrès technologiques dans les domaines des transports et des télécommunications mais qui se traduit d'abord par une circulation des capitaux à une vitesse électronique et un renforcement du rôle des principales places financières, avec aussi dès le début du XXI[e] siècle, l'élargissement prévisible de l'Union européenne à certains pays d'Europe centrale et orientale qui risque d'accentuer la marginalisation des terres atlantiques.

Déjà marquée socialement, notamment chez les jeunes par une reprise sensible de l'émigration et un chômage supérieur à la moyenne française, la Bretagne n'est pas préparée à encaisser ces chocs.

A cela s'ajoutent des handicaps d'ordre politique qui résultent du retard pris par la France sur le plan institutionnel. Alors que les principaux Etats d'Europe occidentale ont déjà opté pour le fédéralisme interne ou s'apprêtent à l'adopter (Allemagne, Espagne, Italie) et que l'opposition travailliste au Royaume-Uni, dont la victoire en 1997 semble hautement probable, inscrit dans son programme l'octroi d'un statut d'autonomie à l'Ecosse et au Pays de Galles, la France, elle, reste l'Etat du centralisme de fait dans tous les domaines : politique, administratif, économique, culturel.

Ont d'ores et déjà confirmé leur participation à la table ronde :

Pour le Parti socialiste, Pierre Victoria, porte-parole du groupe socialiste au Conseil régional de Bretagne.

Pour le Parti communiste, Daniel Gilles, secrétaire de la Fédération du Morbihan, adjoint au maire de Lorient (Daniel Gilles est annoncé sous réserve d'une confirmation par les instances de son parti).

Pour les Verts, Gérard Borvon, président des Verts-Bretagne.

Pour Convergences écologie solidarité, Dominique Boullier, membre du comité exécutif, adjoint au maire de Rennes.

Pour l'Union démocratique bretonne, Christian Guyonvarc'h, porte-parole, conseiller délégué de Lorient.

Pour Frankiz Breizh, Jean Guéguéniat, maire-adjoint de Brest.

D'autres participations sont attendues : Rouges et Verts d'Ille-et-Vilaine, Mouvement des Citoyens de Loire-Atlantique...

L'incantatoire aménagement du territoire

Les régions y sont des nains politiques et économiques (2,8 % du budget public global contre 15 % en Italie, 28 % en Espagne et 39 % en Allemagne). Le conformisme pesant des départements, institution obsolète sans action prospective, et l'enchevêtrement des compétences entre les différents niveaux de collectivités font que l'aménagement du territoire n'est qu'une formule incantatoire, et ce alors que l'Ile-de-France concentre toujours plus de compétences et de richesses : 19 % de la population, 29 % du PIB, 30 % des crédits d'investissement de l'Etat, 46 % des cadres du secteur productif, 51 % des sièges sociaux des entreprises de plus de 500 salariés, 75 % des personnes diplômées des 2e et 3e cycles de l'enseignement supérieur. Dans ce contexte la région-bidon des Pays-de-la-Loire, incohérente dans son découpage, affaiblit la Bretagne en la privant de son "poumon industriel" et de son unique port de commerce de niveau international tout en favorisant l'extension à l'ouest de l'aire d'influence directe du grand Paris.

Dans la Bretagne rabougrie elle-même, le fossé psychologique se creuse entre une Haute-Bretagne qui mise sur les retombées du développement anarchique de la région parisienne et une Basse-Bretagne qui apparaît comme la principale victime de la déréglementation et des restructurations du secteur militaire. En pompant une partie de la ressource humaine qui quitte la pointe bretonne en direction de Paris, la région rennaise profite d'un relatif développement largement artificiel qui annonce des lendemains douteux. Au-delà même du grave problème de la Loire-Atlantique, l'unité de la Bretagne est mise en cause.

Pourtant la Bretagne n'est pas démunie. Son premier atout, chacun s'accorde à le reconnaître, en Bretagne et plus encore à l'extérieur, c'est son identité.

C'est cette identité, avec la farouche volonté d'exister au pays qu'elle induit, qui a décidé le paysannat breton des années cinquante-soixante à bâtir, contre l'avis des technocrates et des politiciens parisiens (cf. bataille du rail), ce système agro-alimentaire qui a fait directement ou indirectement l'essentiel du développement économique et social de la Bretagne depuis trente-cinq ans.

Une menace

Depuis les années quatre-vingt ce système agro-alimentaire montre au grand jour ses limites et ses contraintes sur le plan social (exode rural et faiblesse des salaires) et environnemental (menaces sur la ressource en eau et sur la fertibilité des sols) mais aussi économique (menaces sur d'autres activités de production ou de services et détournement de fonds publics et de capitaux privés qui ne vont plus à l'investissement productif mais au traitement des pollutions en aval). Il n'empêche que l'industrie agro-alimentaire bretonne a fait la preuve qu'un développement à partir des ressources humaines bretonnes était possible et pouvait s'imposer à l'Etat centralisateur.

C'est cette volonté née du sentiment d'appartenir à la collectivité bretonne qui devrait convaincre les politiques bretons, et singulièrement ceux qui se situent à gauche, de la nécessité de poser le problème du développement économique, social et culturel de la Bretagne en termes de développement endogène et durable. Développement endogène, c'est-à-dire en réseau de compétences pour développer les solidarités internes qui sont la meilleure arme contre les risques de délocalisation (cf. La réussite des micro-industries en Italie du Nord, au sud de l'Allemagne et dans le Jutland).

Et développement durable, c'est-à-dire un développement soucieux de ménager l'environnement naturel pour le bien être des générations futures et soucieux aussi de valoriser la ressource humaine pour assurer le renouvellement des compétences et l'indispensable motivation des personnes.

Une alternative possible

A 18 mois des élections régionales et législatives, que proposent les partis de gauche pour reconstruire l'unité territoriale et sociale de la Bretagne alors que la droite locale témoigne de son inaptitude à peser sur les décisions qui se prennent (ou ne se prennent pas) à Paris (pas un seul ministre breton dans le gouvernement Juppé) ?

Une alternative de gauche, écologiste et authentiquement bretonne est-elle possible dans 18 mois et à quelles conditions ?

C'est à débattre de ces questions que l'Union démocratique bretonne a invité le Parti socialiste, le Parti communiste, les Verts, Convergences écologie solidarité, le Mouvement des Citoyens, l'Alternative rouge et verte et des groupes locaux d'élus et de militants le samedi 9 novembre à Lorient.

Ce débat public, centré sur les problèmes bretons, est une grande première à gauche. Un événement à ne pas manquer !

Pour tout renseignement : UDB, BP 203, 56102 An Oriant/Lorient cedex.

Tél. 02 97 02 22 18/02 97 64 56 06. Fax 02 97 64 57 23.

"Eau pure"

Citoyens, Consommateurs d'eau, Contribuables, Victimes des nuisances

POURQUOI DÉDUIRE LA REDEVANCE POLLUTION DE VOS PROCHAINES FACTURES D'EAU ?

HALTE AU GASPILLAGE DES DENIERS PUBLICS ET A L'IMMORALITÉ DE L'ÉTAT

- Savez-vous que l'Etat a adopté un principe général d'amnistie pour tous les éleveurs en situation illégale au 1er janvier 1994 en y incluant même les cas les plus choquants de transgression ? !!!
- Savez-vous que cette amnistie malsaine va nous coûter très cher (65 % des 12 milliards de francs de travaux vont être supportés par les consommateurs d'eau et les contribuables) alors que par ailleurs les aides en faveur d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement sont dérisoires et versées "au compte goutte" ? !!!
- Savez-vous que les plus grands bénéficiaires de cette aide publique seront ceux qui auront le plus triché (principe du non plafonnement des aides) ? !!!
- Savez-vous que les moyens de contrôle sont dérisoires et qu'en dix ans seuls 8 à 9 % des exploitations bénéficiaires pourront faire l'objet d'un contrôle ? !!!`

EXIGEONS LE RESPECT DU PRINCIPE POLLUEUR/PAYEUR



POLLUTION/DÉPOLLUTION, ÇA SUFFIT !!!

- Savez-vous que le projet de l'usine de dénitratation du Gouët avec ses travaux annexes va coûter *180 millions de francs à la Collectivité ?*
- Savez-vous que cet investissement a été décidé alors que 170 millions de francs sur 5 ans vont être dépensés sur ce même bassin versant du Gouët pour améliorer la qualité de l'eau (programme "eau pure n° 2") ? !!!
- Savez-vous que depuis la construction des usines de dénitratation de Binic (1987) et de l'Arguenon (1991) la pollution par les nitrates a doublé et que le phénomène des algues vertes sur nos côtes n'a cessé de prendre de l'ampleur (cf Binic, Hillion, Plestin-les-Grèves) ? !!!

NON A LA 3e USINE DE DÉNITRATATION



NOTRE SANTÉ EST MENACÉE !!!

- Savez-vous que la France est le 2e producteur mondial de produits phytosanitaires et que chaque année 100.000 tonnes de pesticides et herbicides sont déversés dans notre pays ?
- Savez-vous que l'atrazine, désherbant du maïs – interdit depuis 15 ans en Allemagne – se retrouve dans l'eau de nos rivières à des doses dépassant plus de 100 fois les limites maximales autorisées ? !!!
- Savez-vous qu'il suffit *d'1 gramme* de dinoterbe (pesticide utilisé essentiellement sur le maïs) dans *300.000 litres d'eau* pour tuer 50 % de truites présentes (type arc en ciel) au bout de quelques jours ? !!!
- Savez-vous que l'on suspecte fortement ces substances d'avoir des effets cancérigènes et mutagènes et d'être à l'origine du phénomène observé de baisse de la fécondité masculine ?

DEMANDONS LE RETRAIT DES PESTICIDES LES PLUS DANGEREUX



Collectif "EAU PURE" des Côtes d'Armor composé d'associations de consommateurs et de défense de l'environnement ainsi que de syndicats et de mouvements d'agriculteurs partisans d'une agriculture durable et respectueuse de la nature.

Opération rétention de la redevance pollution sur les factures d'eau

Modalités pratiques



Il ne s'agit pas d'un refus de paiement mais d'une rétention forfaitaire d'une partie de votre facture d'eau pour dénoncer l'attitude des Pouvoirs publics et détenir en conséquence un sursaut en faveur d'une véritable reconquête de la qualité de l'eau.

Détermination du montant à retenir

Pour des raisons de simplicité et d'extrême diversité de présentation de factures, la déduction se fera en fonction du montant TTC de votre facture, étant précisé que le montant retenu devra intervenir à chaque envoi de factures (en général 2 par an) à partir du 14 septembre date de lancement de l'opération. Il importera aussi de suspendre le paiement sur prélèvement automatique.

- 50 F pour les factures inférieures à 500 F.
- 100 F pour les factures comprises entre 500 F et 1000 F.
- 200 F au-delà.



Versement sur "un compte bloqué"

Le montant forfaitaire de la redevance pollution non réglé devra faire l'objet d'un versement sur un compte séquestre spécialement ouvert pour cette opération au nom du Collectif "EAU PURE". Cette procédure aura l'avantage d'identifier chaque versement individuel et permettra ainsi à chaque abonné participant à "l'opération rétention" de justifier vis-à-vis de son distributeur d'une réelle consignation des sommes retenues.

Il suffira d'adresser directement au Siège du Collectif "EAU PURE", 10 bd Sévigné à Saint-Brieuc votre chèque avec le libellé "opération retenue de la redevance pollution" en n'oubliant pas de joindre un RIB pour le reversement de votre (vos) montant (s) en fin d'opération.

Mise en place d'un numéro "Assistance téléphonique"

Les abonnés qui souhaiteraient obtenir des précisions sur l'opération ou qui feraient l'objet de pressions et (ou) de menaces de la part du distributeur pourront appeler le numéro suivant 02.96.62.06.40 en laissant sur le répondeur un message ainsi que leur adresse et leur numéro de téléphone.



Photos de la Manifestation pour l'eau, Saint-Brieuc le 27/01/96

Lettre à adresser à votre distributeur

Monsieur et Madame .....
.....Rue .....
22 .....

Monsieur le Directeur
de .....
.....
22 .....

..... le 1996

Monsieur le Directeur,

Voilà maintenant plus de 20 ans que les associations de protection de la nature et de la défense des consommateurs ont tiré **"la sonnette d'alarme"** à l'attention des Pouvoirs Publics et des élus sur les conséquences néfastes qu'allait engendrer pour notre Région un fort développement agricole productiviste – non lié au sol – tant sur le plan de la dégradation de la qualité de l'eau et des risques pour la Santé qu'au niveau des coûts exponentiels induits supportés par la Collectivité.

Or que peut-on constater aujourd'hui ?

Un État qui montre l'exemple de l'illégalité et de l'immoralité.

- *en pratiquant un corporatisme outrancier et en faisant fi de la loi qu'il a lui même édictée* (la loi sur les Installations classées réglementant la création et l'extension des élevages et destinée à protéger le milieu naturel est appliquée de telle manière que 40 % du cheptel dans notre département n'a pas d'existence légale !!!).
- *en donnant une prime à la transgression de la réglementation* (Cas de l'adoption du principe d'amnistie pour tous les éleveurs en situation illégale au 1er janvier 1994 y compris pour les infractions les plus graves, cette amnistie débouchant sur des travaux (10 à 12 milliards de francs) financés à 65 % par les consommateurs d'eau et les contribuables !!!

Une politique laxiste de fuite en avant

- *en prévoyant de construire dans notre département une 3e usine de dénitration* sur le Gouët très coûteuse pour la Collectivité (plus de 180 millions de francs travaux annexes compris) sans empêcher toutefois la prolifération des marées vertes sur nos côtes.

Une pratique qui fait passer les impératifs de Santé publique après les intérêts financiers

- *en rejetant le principe de précaution* comme dans les affaires du SIDA, de la vache folle et de l'amiante.
- *en ne retirant pas du marché les pesticides les plus dangereux* (atrazine, dinoterbe, lindane, alachlore) alors que l'atrazine est interdite depuis plus de 15 ans en Allemagne et qu'il suffit – pour ce qui concerne le dinoterbe, désherbant, du maïs, de 1 gramme de cette matière active dans 300.000 litres d'eau pour tuer 50 % des truites présentes (type "arc en ciel") au bout de quelques jours !!!

Voilà pourquoi, je m'associe – sans réserve – à l'action du Collectif "eau pure" des Côtes d'Armor en défalquant sur la facture que vous venez de m'adresser un montant forfaitaire de ...F au titre de la rétention de la redevance pollution de l'agence de l'eau tout en vous précisant que cette somme fera l'objet d'un versement sur un compte séquestre ouvert par ce même Collectif.

Le citoyen que je suis est bien décidé à montrer qu'il n'entend plus désormais être le consommateur passif d'une politique laxiste qui induit des coûts exponentiels pour la Collectivité et conduit à celle de l'injustice fiscale et sociale, les principaux pollueurs ne contribuant pas ou très peu à la dépollution.

J'ai, par ailleurs, l'intime conviction qu'en agissant de la sorte, je fais acte de résistance pour une noble cause en faveur des générations futures.

Il va de soi que si les Pouvoirs Publics s'engagent fermement à modifier substantiellement leur politique par rapport aux points évoqués ci-dessus je vous ferais parvenir rapidement la somme ainsi retenue.

En espérant, que vous comprendrez le sens de ma décision, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Signature,

"L'U.D.B. s'associe à la démarche du collectif "eau pure" des Côtes-d'Armor pour la reconquête d'une eau de qualité. La mesure qui vise à retenir une somme sur les prochaines factures d'eau a le mérite d'être simple et à la portée de chaque consommateur.

L'objectif est de pousser les pouvoirs publics à engager une véritable politique de prévention des pollutions.

A cette question de la qualité de l'eau s'ajoute celle du coût. Nous pensons que l'avenir passe par la maîtrise publique du circuit de l'eau. Face aux groupes privés, qui ne reculent devant rien, ce n'est pas et ne sera pas une mince affaire".

Pour la Fédération U.D.B.
de Rance Penthièvre
Robert PEDRON

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Le Nationalisme et son double

Depuis quelque temps, le terme de nationalisme est devenu omniprésent sous la plume des journalistes. Généralement honni par les intellectuels et par l'opinion cultivée, celui-ci fait en revanche de plus en plus recette sous des masques divers au sein de populations moins favorisées désorientées par la disparition simultanée des structures et des valeurs traditionnelles.

Or, contrairement à ce qu'une vulgate réductrice tendrait à faire croire, ce concept est aujourd'hui polysémique et l'étiquette "nationalisme" apposée à tous bout de champ désigne en réalité des phénomènes très différents selon les époques et selon les lieux.

De l'universalisme de l'affirmation identitaire...

En Europe occidentale, ternis les rêves d'une Europe unie, une massive poussée de chauvinisme national déguisé en "égoïsme sacré" est depuis quelques années en train de compliquer sérieusement l'édification de l'Union Européenne. Dans tous nos États par ailleurs, le développement récent de partis nationalistes d'extrême droite (1) est venu bouleverser le traditionnel échiquier politique.

A l'Est, où le nationalisme sévit de manière endémique, la situation est encore plus préoccupante et, de la Slovaquie à la Moldavie, de la Lettonie à la Grèce, de la Roumanie à la Turquie, on pourrait poursuivre longtemps l'énumération des zones de conflit ethnique potentiels.

Partout au développement des "classiques" nationalismes d'État (stato-nationalismes) répond une réaction en sens inverse des minorités parfois menacées dans leur existence même. Ce phénomène de "nationalisme minoritaire", s'il est amplifié par la pauvreté et l'archaïsme social en Europe de l'Est (Grecs et Albanais de Grèce, Russes d'Estonie ou de Crimée, Roumains et Hongrois de Transylvanie, Arménie et Haut-Karabagh...) n'est nullement l'apanage de cette seule zone. Que l'on songe seulement aux problèmes corse, basque ou irlandais qui, loin de perdre de leur intensité, se sont plutôt trouvés revivifiés par les récents événements à l'Est et tout particulièrement par les indépendances des "petites" nations de l'Europe centrale et orientale.

Le reste du monde est simultanément lui aussi en proie à des "identitarismes collectifs" plus ou moins fondamentalistes qui, de l'Algérie au Japon en passant par Israël ou le Mexique obéissent à la même logique. Partout, c'est un fait, le différencialisme ethnique ou religieux a le vent en poupe, qu'il prenne la forme d'un stato-nationalisme protestataire comme le F.N. en France, d'un chauvinisme populiste comme en Russie, d'un "nationalitarisme" comme en Catalogne, en Écosse ou chez les Indiens d'Amérique du Nord, voire d'un fondamentalisme religieux comme en Iran ou en Algérie.

Comme l'a bien montré Patrick Michel dans son récent ouvrage, *Politique et religion* (cf. Indications bibliographiques), cette vague d'intégrisme religieux (toutes les religions sont en effet concernées : que l'on songe à l'extrémisme hindou !) ne révèle pas seulement une remontée du religieux mais constitue aussi un succédané de nationalisme dans les sociétés dont l'essentiel de l'identité résiduelle réside dans la religion. Le phénomène intégriste dans le monde musulman doit ainsi être lu comme un nouvel avatar du nationalisme arabe et du tiers-mondisme des années 1950 à 1970.

... au péril nationaliste

Cette universelle montée des sentiments identitaires est presque systématiquement décrite par les média occidentaux comme du nationalisme et présentée comme un fléau. On ne veut y voir qu'une régression "tribale" facteur de xénophobie. de violence, de guerres et de dictatures. Le "nationalisme", immédiatement assimilé selon les cas et les nécessités du moment au chauvinisme, au racisme, au communautarisme ou au bellicisme, serait ainsi l'un des maux les plus graves menaçant le progrès auquel sans lui notre société serait normalement appelée. Plusieurs livres et magazines grand public ont au cours de ces dernières années abondamment décrit les périls qui nous menacent. Des colloques très médiatisés ont également contribué à forger une image démoniaque du phénomène (2).

Il est vrai que les horreurs entraînées par les haines "nationalistes" ne sont que trop patentes. De l'ex-Yougoslavie au Rwanda, le monde nous a récemment offert une abominable série de massacres ethniques bien faite pour accréditer le caractère universellement maléfique et mortifère de ce sentiment. La montée du néo-nationalisme allemand accompagnée de son terrible cortège de violences anti-immigrés et de profanations de cimetières juifs est dans toutes les mémoires. Un peu partout – et même au Japon – l'antisémitisme semble en progression et le travail de taupe des "révisionnistes" et autres "négationnistes" semble hélas porter ses fruits.

Loin de nous donc l'idée de défendre les tenants de la purification ethnique serbe ou les adeptes du "dacisme" roumain, mais comme l'a opportunément montré le livre que Michel Wiewiorka a récemment consacré à *La démocratie à l'épreuve*, il est sans doute nécessaire d'affiner l'analyse. Deux points paraissent à cet égard importants : (d'une part, entreprendre une clarification conceptuelle (nous ne pourrons ici qu'effleurer le sujet), d'autre part, examiner si tous les "nationalismes" sont également dangereux.

Il y a nationalisme et nationalisme

Dans l'analyse des nationalismes actuels plusieurs facteurs méritent semble-t-il d'être pris en considération ; examinons-en quelques-uns. Tout d'abord, lorsqu'on évoque des situations étrangères, il faut se souvenir que toutes les parties du monde ne traversent pas simultanément le même temps historique. Pour nous en tenir à l'Europe il convient ainsi d'observer que la partie orientale de ce continent, et tout particulièrement l'ancienne Europe communiste, vit aujourd'hui après des siècles d'oppression (nationale d'abord, communiste ensuite) dans une large mesure une histoire de lendemains de libération oubliée chez nous depuis bien longtemps.

Dans un petit pays comme la Slovénie, le mouvement de libération national a été tout comme en 1948 en Allemagne ou en Italie, largement consubstantiel au sentiment démocratique. Liberté nationale et liberté individuelle étaient si étroitement assimilés dans l'esprit public que non seulement l'un n'allait pas sans l'autre mais que l'un n'était même pas imaginable sans l'autre.

Dans le cas de ces pays dits de l'*Est*, le nationalisme (qui souvent serait plus correctement nommé patriotisme) est parfois en réalité le seul moyen trouvé par le corps social pour redonner aux individus leur dignité, leur sens de la responsabilité, de la solidarité et de l'engagement. Évanouie l'utopie collectiviste et la contrainte qui en était le corollaire, le sentiment d'identité collective (ou ethnique) est ainsi parfois, malgré les risques de dérapage conduisant alors à un véritable nationalisme agressif, le seul recours contre l'individualisme, l'égoïsme, le désespoir et la clochardisation. Disqualifier cette forme de "nationalisme" serait par conséquent plus dangereux qu'utile.

Le nouveau visage du droit à la différence

En Europe Occidentale, heureusement, nous n'assistons plus aujourd'hui aux affrontements dramatiques encore fréquents dans le reste du monde, mais la situation n'en est pas moins complexe pour autant. Dans des sociétés avancées à traditions démo-

cratiques, le "stato-nationalisme" n'est guère "utile" et, on le sait, il prend aujourd'hui surtout la forme de mouvements d'extrême droite chauvins et populistes. Bien que moins visible, il existe dans nos pays une autre mouvance généralement aussi qualifiée de nationaliste celle des minorités "autonomistes" ou "nationalitaires".

Contrairement à ce que certains médias suggèrent souvent, ce ne sont pas dans l'ensemble des déréglés, des fascistes ou des délinquants de droit commun. On rencontre parmi eux au contraire un pourcentage élevé de gens de bon sens et d'une grande culture. Par delà l'attachement naturel à une langue et à une civilisation ancestrale, ce pour quoi luttent ces militants autonomistes (nous donnons volontairement ici à ce terme un sens large) qui aux yeux du public paraissent si étranges vus de Paris, de Madrid ou de Londres, c'est en réalité la massification, l'homogénéisation aveugle, la standardisation tous azimuts entraînées par les diverses formes de jacobinisme pour le compte des structures économiques dominantes, c'est-à-dire des États et des multinationales (3).

La séculaire érosion identitaire qui aboutit dans nos pays à créer une masse de consommateurs interchangeables par la langue, les mœurs et la culture sur un vaste territoire sert objectivement les besoins en matière de marchés des multinationales. En s'opposant à ces technostructures anonymes, en luttant pour les identités culturelles ethniques ou régionales, les "autonomistes" basques, gallois ou frisons travaillent, on n'y songe pas assez, à la préservation de la diversité source à la fois de créativité et de démocratie (4). En les traitant de passéistes, et plus généralement en tentant de disqualifier tous ceux qui s'opposent à la massification, ne s'attaque-t-on pas directement aux seuls mouvements capables à terme de sauvegarder la dose d'enracinement dont nos sociétés ont absolument besoin ?

N'est-il pas en effet de plus en plus clair aujourd'hui que les grandes concentrations urbaines occidentales sont à moyen terme menacées par des flambées de violence provoquées par le déferlement vers le centre prospère et bourgeois de hordes de exaspérés par la pauvreté, le déracinement et l'acculturation ? Contrairement à ce que l'on dit trop souvent, ce pas la présence des immigrés qui pose problème en Europe, mais bien l'apparition récente de vastes concentrations – autochtones et immigrés mêlés – de jeunes désœuvrés, sans culture et sans éducation.

Ne partageant que les références du hard-rock et du rap, ces bandes, qui se ressentent comme totalement étrangers à la société dominante, ne voient d'exutoire à leur ennui que dans la drogue et la violence gratuite et destructrice. Elles y sont au demeurant encouragées par la diffusion omniprésente d'une "sous-culture" : musique, jeux vidéos, films le plus souvent importés des États-Unis ou d'Extrême-Orient, comme si, selon le mot de Lénine, le capitalisme produisait lui-même les armes de sa destruction. Alternative également inquiétante au phénomène des bandes de loubards et autres zoulous, les sectes ou, chez les originaires d'Afrique du Nord, l'intégrisme islamique militant donnent naissance à une version française de ce communautarisme ghettoïque à la britannique que l'intégration *à la française* était censée écarter. En empêchant l'enracinement autochtone, ne favorise-t-on pas ainsi indirectement la naissance d'un néo-enracinement allogène violent et incontrôlable ?

Une droite radicale

Face à ces graves menaces de désordre, la droite musclée appelle à la réaction par la force. Les mouvements droitiers à caractère stato-nationaliste comme, en France, le F.N. ou la mouvance de Philippe de Villiers "Combat pour les valeurs", ont même trouvé là l'essentiel de leur fond de commerce : le "sécuritarisme". Leur idéologie mêle à cet égard de façon habile des éléments conservateurs et d'autres ouvertement réactionnaires avec une bonne dose de "bon sens populaire".

Ce qui est intéressant, et ce à quoi on ne prête pas toujours assez d'attention, c'est leur discours récurrent autour de la préservation des identités autochtones face aux virus dissolvants de l'immigration et du "cosmopolitisme". Nombreux sont les observateurs qui n'y voient qu'un nouvel avatar verbal du chauvinisme et du racisme de rejet, traditionnel cheval de bataille de l'extrême-droite.

Or, si l'on prend la peine de se reporter aux sources idéologiques du F.N., on constate que ces références sont en réalité loin d'être de pure forme. L'inspiration vient ici directement des travaux de la Nouvelle Droite dans les années 1970-80 et plus précisément en France des ouvrages du GRECE et du Club de l'Horloge. Ces "réserves idéologiques" furent très opportunément apportées à une extrême-droite exsangue par une série de transfuges de ces "Think-Tanks" de la Nouvelle Droite vers le F.N. (5). Cette idéologie fort bien explicitée dan le Club de l'horloge repose certes sur un différencialisme hiérarchisant souvent dénoncé, mais aussi, et peut-être surtout, sur l'exaltation d'une culture du collectif et sur la revendication d'une solidarité communautaire.

Comme toute solidarité de groupe, celle que propose le F.N. intègre une bonne dose d'exclusion et fait une part certaine à la conflictualité sociale en stigmatisant un groupe (les "Arabes") comme l'ennemi. Cette double démarche comporte à notre sens deux éléments d'une extrême importance qui expliquent largement le succès populaire de ces thèses. D'abord, en reconnaissant clairement la place importante de la conflictualité dans la société, Le Pen ou de Villiers séduisent un public lassé par le discours usé de l'universalisme antiraciste traditionnel.

Par ailleurs, et c'est cela le plus important, ces politiciens en exaltant le sentiment communautaire en se référant constamment à l'histoire mythologique (Jeanne d'Arc) ou aux valeurs régionales (enracinement alsacien ou vendéen) répond à une réelle demande sociale à laquelle aucun autre parti n'apporte aujourd'hui de réponse. Face à un immense "déficit identitaire" qui depuis des années se manifeste de mille façons dans notre pays (régionalismes, fêtes, "cocoonisme"...), ils sont seuls à réagir positivement. Il est ironique de devoir constater que ce sont les partis les plus anti-collectivistes qui aujourd'hui se préoccupent du besoin de sentiments collectifs de nos concitoyens.

Fort justement, et non sans bon sens, un intellectuel comme Yvan Blot fait observer que les pays les plus paisibles, les plus propres, les plus sûrs et les plus heureux en Europe sont de petits États comme la Suisse ou le Luxembourg, qui tout à la fois ont su décentraliser les décisions politiques et économiques et surtout laisser les gens exprimer leur identité ethnique et, comme disent les Alsaciens, "parler comme le bec leur a poussé". Le contre modèle, selon les théoriciens de la Nouvelle Droite est l'Amérique, avec des villes comme Los Angeles, dont les interminables banlieues sans âme sécrètent un infini ennui, mère de toutes les dérives.

Le creuset commun

Là où le problème se complique, c'est que, comme l'ont évidemment bien senti les tenants de l'assimilation de toutes les formes de "nationalisme", tous ces phénomènes sont en réalité étroitement liés. Comme Mr. Hyde et le Dr. Jeckill, il s'agit en réalité d'aspects différents d'une même réalité. Partout, par delà la diversité des manifestations, on trouve à la base de ces exaltations d'identité une réaction de défense face au vacillement des certitudes ancestrales et à la peur de l'avenir : ce que Patrick Michel appelle, dans un ouvrage (voir plus haut) la triple crise simultanée des "représentations", de la "centralité" (États, institutions) et des "médiations" (notamment des systèmes de communication).

Devant cette disparition des repères traditionnels, la crainte de changements ressentis comme trop rapides ou encore l'effet massifiant des "éradicateurs d'identité" de la société de consommation (télévision, grande distribution, jeux vidéo), les sociétés sécrètent des sortes d'anticorps indentitaires qui, selon les moments et les lieux, prennent l'une ou l'autre des diverses formes que l'on a vues. Ainsi en Iran ou en Algérie, une occidentalisation à marche forcée par une classe dirigeante occidentalisée ou occidentale

a entraîné une réaction brutale vers le "contraire" de cette occidentalisation : l'islam autochtone traditionnel.

Le nationalisme et les médias

En raison du fait mentionné plus haut (un "nationalisme" aujourd'hui ressenti comme une valeur essentiellement conservatrice), il n'y a rien d'étonnant à ce que ce soit à droite que ces phénomènes trouvent point d'encrage et caisse de résonance. Il en va d'autant plus ainsi que depuis le communisme, l'internationalisme est a contrario ressenti comme "de gauche" et qu'un certain "cosmopolitisme" (un mot piégé !) est en Occident le cheval de bataille de classes "cultivées", urbaines et généralement dépourvues de références d'enracinement qui, pour l'essentiel, constituent notre establishment intellectuel et médiatique (6).

Ce refus des identités "traditionnelles" par l'establishment n'a pas peu fait pour rejeter les "nationalismes" encore plus à droite. Ceci d'autant plus que simultanément une ultra-droite intellectuelle (la fameuse Nouvelle Droite), avançant masquée, flattait tous azimuts fondamentalismes identitaires (Islam radical compris !) et réflexes communautaires. Les articles de la revue "Éléments" consacrés à l'Islam ou les articles de Alain de Benoist sur le nationalisme breton sont significatifs à cet égard (7).

Une lecture manichéenne du phénomène de résurgence nationale est donc aujourd'hui largement partagée et amène nos intellectuels à prétendre combattre sans nuances tous les "nationalismes", taxés en bloc de tribalismes, sinon de racistes sans distinguer entre Le Pen, les Croates, les nationalistes corses ou le F.I.S. Au nombre des protagonistes de ces assimilations, on trouve d'ailleurs aujourd'hui non seulement la gauche de tradition radicale, pour qui une telle démarche est somme toute naturelle, mais aussi une partie de l'intelligentsia de la droite modérée qui, à force de lutter contre le communisme, semble lui avoir emprunté son dégoût de l'affirmation d'une identité nationale. Pour beaucoup, l'actuelle phobie des nationalismes, toutes versions confondues, semble en fait avoir remplacé la traditionnelle horreur du communisme (8).

Nationalisme et démocratie, écouter la base

Comme la grande presse est censée être le reflet de l'opinion publique et que ce que Raymond Barre appelle le "microcosme" vit l'œil rivé sur les sondages, il poursuit tout naturellement des politiques alternativement "intégrationnistes" selon les souhaits du monde industriel ou, lorsque la pression de la base se fait trop forte, nationales populistes. C'est à tour de rôle le style Giscard d'Estaing et le style Pasqua. En aucun cas, la demande sans voix des identités culturelles de base n'est prise en compte autrement qu'à titre symbolique.

Pratiquant ce que les Anglo-saxons appellent du "Wishful Thinking", nos gouvernants prétendent gérer des pays largement imaginaires en fonction de schémas théoriques. Cela est particulièrement criant dans l'État français, où tous nos dirigeants ignorent délibérément les demandes "régressives" de la base en matière notamment de décentralisation et d'identité régionale (9) au prétexte que celle-ci ne correspond pas aux véritables souhaits du pays.

Et pourtant, lorsque la peur du chômage, de l'insécurité, ou du lendemain leur en laisse le loisir, ce sont ces thèmes qui intéressent nos concitoyens. Leur non prise en compte (sauf la demande sécuritaire...) par la classe politique a comme résultat que le "pays réel" se détourne de ses gouvernants et se détache d'un jeu politique où il ne se reconnaît pas, devenant ainsi disponible pour toute dérive populiste. Parmi les immigrés musulmans, citoyens français ou non, les islamistes n'ont évidemment aucun mal à occuper le terrain laissé vacant par une citoyenneté républicaine devenue un simple slogan vide de sens. La droite extrême, pour qui le discours sur le pays réel est une vieille tradition, n'y trouve qu'avantages, elle qui précisément offre l'image sécurisante de la force de l'enracinement et de l'anticosmopolitisme.

Un équilibre à trouver

Bien sûr, rien n'est simple, et les identités elles-mêmes comportent des risques. Indépendamment du danger d'hypertrophie traumatique du sentiment national qui peut voir une conscience identitaire "libératrice" se transformer en ostracisme xénophobe (on observe notamment aujourd'hui certains cas de ce genre en Estonie et en Lettonie), le risque le plus grand est de favoriser le développement de ghettos.

Chez nous, la tradition républicaine veut que l'étranger vivant en France s'assimile au bout d'un certain temps. Ce fut même là l'un des modes de formation de la nation française. Si, en acceptant tous les communautarismes, on interrompt le processus, certains craignent une dérive à la libanaise ou à la yougoslave. Le risque est bien réel. Mais, d'abord, nous l'avons vu dans certaines banlieues, le mal est déjà largement fait et ce hors de tout contrôle officiel, car en dehors du champ de notre ordre juridique, il vaudrait mieux, à tout prendre, faire la part du feu, accepter la réalité et l'intégrer à nos normes juridiques.

D'autre part, concernant les communautés autochtones (essentiellement territoriales), chacun sait que le fait de leur accorder une autonomie administrative et notamment culturelle selon les normes couramment utilisées au sein de l'Union européenne aurait plutôt pour effet de détendre la situation que d'exacerber les tensions.

Une France reconnaissant pleinement sa diversité et donnant leur autonomie à ses collectivités humaines traditionnelles serait sûrement mieux à même de jouer un rôle positif et crédible au sein de la communauté occidentale, qu'un État crispé sur une doctrine jacobine d'un autre âge, selon laquelle il n'existe pas de minorités en France... puisque tous les citoyens ont les mêmes droits.

Yves PLASSERAUD

1. Républicains de Franz Schönhuber en Allemagne, Parti Libéral Autrichien de Jörg Haider, British National Party de Derek Beackon, Parti Libéral Démocrate de Vladimir Jirinovski en Russie, Front National en France, etc.

2. Parmi les ouvrages citons : Bernard-Henri Lévy, *L'idéologie française*, Paris : Grasset, 1981 ; Pierre Birnbaum, *La France aux Français. Histoire des haines nationalistes*. Paris : Ed. du Seuil, 1993 et Eric Hobsbaum. *Nations et nationalismes depuis 1870*. Paris : Gallimard, 1992. Parmi les revues, citons sur ce thème les numéros spéciaux de Globe, de l'EDJ et du Monde Diplomatique.

3. La Loi Toubon sur l'emploi de la langue française promulguée en 1994 n'est autre qu'une prise en compte maladroite et démagogique de cette réalité.

4. On pourra se reportera à : Plasseraud. "Une et indivisible," in Nature et Bretagne, 1980, p. 122.

5. Parmi les plus influents, citons J.Y. Le Gallou, Y. Blot et P. Vial.

6. Cf., à œ propos, Guy Scarpetta : *Eloge du cosmopolitisme*. Paris : Grasset,1981.

7. On consultera sur ce point le livre de référence, de Pierre-André Taguieff : *Sur la nouvelle droite*. Paris : Descartes et Cie, 1994.

8. Dont on pourrait considérer que les travaux d'Alain Minc constituent un parangon.

9. Les quelques concessions obtenues en matière d'enseignement des langues régionales ne sauraient faire illusion : œ ne sont en réalité que d'inoffensives miettes.

Indications bibliographiques

BIRNBAUM Pierre – 1993 : *La France aux Français. Histoire des haines nationalistes*. Paris : Ed. du Seuil.

HOBSBAWN Eric – 1992 : *Nation et nationalismes depuis 1870*. Paris : Ed. Gallimard.

LEVY Bernard-Henri – 1981 : *L'Idéologie Française*. Paris : Grasset.

MICHEL Patrick – 1994 : *Politique et religion. La grande mutation*. Paris : Albin Michel.

SCARPETTA Guy – 1981 : *Eloge du cosmopolitisme*. Paris : Grasset.

TAGUIEFF Pierre-André – 1994 : *Sur la nouvelle droite*. Paris : Descartes et Cie.

VIEWIORKA Michel – 1993 : *La Démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*. Paris : La Découverte.

Travaillez, vous vous appauvrirez !

Une des leçons majeures que nous enseigne le Capitalisme Fin de Siècle tient en un double mouvement : l'accroissement de la mobilité du capital s'accompagne du déclin de la sécurité de l'emploi. Ceux qui savent "garder le moral" tentent de nous expliquer que ces deux phénomènes sont indépendants l'un de l'autre. Les "sapeurs de moral" et tous ceux qui les suivent ont, quant à eux, le grand tort de vouloir trouver là une causalité tragique. Tragique car universelle et suicidaire.

Le laminage universel de l'emploi

Les fortes mutations de l'économie mondiale sont à l'origine d'une explosion du capital sans précédent, et d'une précarisation de l'emploi d'un autre âge. La spéculation financière échevelée entraîne de multiples fusions ou absorptions d'entreprises. L'offre de travail en est durement affectée : les emplois stables et relativement bien rémunérés sont peu à peu remplacés par des emplois instables et mal payés.

A l'heure où certains de nos hommes politiques contemplent béatement le "dynamisme américain" en matière d'emploi, il est bon de citer quelques chiffres (1) à propos du Temple du capitalisme libéral. Aux États-Unis, la part de la population active touchée par le travail à temps partiel non choisi est passée de 6 % à 13 % au cours des vingt-cinq dernières années. Désormais, 23 % des salariés du pays le plus riche du monde sont dans la catégorie des *mal payés* (moins de 15.000 dollars par an). En additionnant les *poor working* (les pauvres qui travaillent) et les chômeurs on atteint le chiffre vertigineux de 38,5 % du total !

Que l'on se rassure les États-Unis ne sont pas une exception repoussoir mais plutôt une sorte d'avant-garde de l'économie libérale en marche. Partout, de tels chiffres sont depuis vingt ans en permanente augmentation. Le capital financier, dont le champ d'action – déréglementation et globalisation obligent – est devenu planétaire, dicte sa loi aux *décideurs* qui ne décident plus mais obtempèrent servilement. Partout encore, on opère des coupes claires dans les budget publics et dans ceux de la protection sociale – quand elle n'a pas quasiment disparue – pour atteindre des objectifs insensés mais parés de vertu, celle que conférerait la rigueur économique.

Toutes les organisations économiques internationales qui comptent (Fonds monétaire international. Banque mondiale, OCDE...) prônent et souvent imposent les mêmes recettes. Les pays d'Europe de l'Est et les pays du Sud doivent mettre en œuvre des *Plans d'ajustement structurel* pour espérer une aide de ces organisations. Privatisations des entreprises, réduction des dépenses publiques, baisse des salaires sont devenues des leitmotiv universels aux conséquences dramatiques pour l'emploi et les ressources allouées à ceux qui travaillent. Du moins à la multitude de ceux qui travaillent pour une élite dont l'activité s'apparente de moins en moins au travail à mesure qu'elle s'imbrique dans le capital. Finalement, rien n'a changé depuis l'avènement du Capitalisme, le problème est resté le même : comment faire travailler les pauvres, malgré tout ?

Vers une économie de papier

Ainsi, le temps de travail consacré par la société à la production réelle, et les revenus que celle-ci génère, diminuent tandis que le volume des *affaires* improductives rattachées à la spéculation financière augmente sans cesse. L'autonomie sciemment organisée, de la *bulle financière* lui permet de se développer en dehors de l'économie réelle et surtout de ne pas être à son service. Même l'impôt qui pourrait la frapper est dérisoire. Il est si simple de plutôt taxer les revenus du travail par définition plus captifs.

C'est cependant le produit de l'économie réelle qui paie la création de nombre d'emplois de services permettant à l'élite qui capitaliste plus qu'elle ne travaille de vivre encore plus confortablement en se déchargeant des tâches ennuyeuses ou "dégradantes" sur ceux qui daignent travailler pour quelques piastres. Porteurs de croissants, laveurs de voitures, tondeurs de pelouses ou de caniches, cireurs de chaussures, serviteurs en tout genre ne créent que fort peu de richesses. Voilà bien pourquoi on ne peut les payer davantage. Ils sont bien commodes pourtant pour assurer au mieux la reproduction de la force de travail de ceux qui disposent encore d'un emploi correctement rémunéré. Ils permettent d'échanger du temps de travail cher contre du temps de travail si bon marché : le directeur financier à mieux à faire que de tondre sa pelouse ; il a surtout plus à gagner ! La société de serviteurs annoncée par André Gorz n'est pas loin (2).

Cette paupérisation, accompagnée – et consécutive – de la lente mise à bas des protections légitimes des salariés, nous renvoie doucement vers le capitalisme du XIX[e] siècle. Une différence pourtant ne manquerait pas d'inquiéter : au siècle dernier l'exploitation éhontée des travailleurs se faisait au nom de la production de richesses tangibles dont ces travailleurs, par leurs luttes, finirent par profiter eux-aussi ; aujourd'hui se met en place progressivement une économie de papier dont la fragilité rivalise avec son manque de perspective.

Des patrons d'un type nouveau sont apparus, plus soucieux de montages financiers et de réduction du coût du travail que de l'augmentation de la production pour stimuler l'emploi et l'innovation. Comme ils sont efficaces, on les paie très cher : aux États-Unis – par exemple – en 1994, ces dirigeants d'entreprise gagnaient 187 fois ce que gagnaient leurs ouvriers ou employés (3.700.000 dollars contre 20.000 dollars par an). L'écart n'était que de 1 à 41 en 1975 (3).

Mais, c'est aux déshérités que l'on reproche de coûter trop cher, de vivre aux crochets de la société. Ainsi, en France, on cherche à culpabiliser les *érémistes* : les quelques subsides d'une solidarité qui fout le camp sont encore trop dispendieux aux yeux de nos gouvernants. Face à cette indécente tentative, l'envie nous prend de leur retourner leur compliment : ce sont eux les sapeurs de morale.

Yann FIÉVET

(1) Selon James Petres et Todd Cavaluzzi, chercheurs au département de sociologie de l'Université de Binghamton, États-Unis.

(2) André Gorz, "Les métamorphoses du travail", Éditions Galilée.

(3) Press and Sun Bulletin, 24 novembre 1995.

POBL VREIZH

- Kernigelled ar goañv
- Blaz an Holen ha C'hwezh an Ezans
- En Basse-Bretagne

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Tregontvet rann : Douarnenez 96

A-raok noz d'ar merc'her e oa deuet an holl vagoù d'an aod e Douarnenez hag o gwernioù a save o begoù eeun en aer evel gwez ur c'hoad kollet gante o delioù. Tomm e oa bet an noz e meur a feson ha setu pa erruas Jakez hag Annaig war-dro dek eur hanter d'ar yaou e Porzh Rhu e oa kousket an darn vrasañ eus ar vartoloded ha sioul an traoù war ar c'haeioù. Nebeut a dud d'an eur-se setu e oa posupl tostaat ouzh ar batimantoù, ar pezh a oa diaes awalc'h da ober e Brest. Tamm ha tamm evelkent e tihunas an dud hag en em lakeas ar vicherourien hag an arzourien da labourat war ar c'haeioù eus an daou du d'ar Porzh Rhu.

War an tu kleiz e oa kilvizien a vor, kordennerien, turgnerien koad gant un turgn a c'hiz kozh, heskennerien, kantenerien hag ivez divoullerien rouedoù, gouelierien ha micherourien a bep seurt. Amañ e oa posupl tostaat dioute, sellet dioute o labourat, ober goulennoù digante, ar pezh a voe graet gant an daou yaouank. Tamm ha tamm, koulskoude, e kreske niver an dud war pontonoù koad ar Porzh Rhu hag e save ar gaoz etre an arvesterien hag ar vartoloded o pakañ ul lein ziwezhat. En tu all, war blasenn an Ifern, e oa kêriadenn micherioù ha pinvidigezhioù ar mor, kilvizerien chanter an Ifern, gouelierien, barazherien aozerien maketennoù ha dreist-holl ur c'hizeller brudet : Emmanuel Bourgeau. Bez eo hermañ ar c'hizeller a vor nemetañ e Bro-C'hall. Goude e studioù e Tournai en deus peurechuet e stummadur en ur labourat war ar Batavia, ul lestr hollandek eus ar XVII[vet] kantved adc'hraet e chanterioù Lehystad e kichen Amsterdam.

E 1993 ez eus bet goulennet digantañ dont da Zouarnenez da labourat hag abaoe emañ amañ en ur varakenn goad livet e gwer ha glas warni ur vorganez liesliv. Rak labour Emmanuel Bourgeau a zo dreist-holl kizellañ frioù galion ha gwelet a reer un toullad amañ er stal-labour, e bep seurt koad : aval, per, sipre derv. Morverc'hed,, leoned, un unkorneg, Neptun, doue ar mor, ar roue Gradlon. Bez ez eo ar varakenn-mañ ul lec'h evit labourat evel-just met ivez ur seurt mirdi, mirdi ar c'hizelladur. Teir bank skulter e-kreiz al leurenn hag ouzh ar speurennoù binvioù a-bep seurt : kizelloù, heskennoù, daladurioù, serjantoù, goujoù pe loaioù.

Emañ just-awalc'h ar c'hizeller o skultiñ anv ur vag "Rouanez ar mor" war ur planken da vezañ staget goude-se war ur vag nevez gant he ferc'henn.

– Un anv brezhonek, a-benn ar fin ! Eme Annaig.

Ha gwir e oa, er c'hontrol da Vrest ne oa skrivet kazimant netra e brezhoneg e Douarnenez da geñver ar gouel. Ur vezh pa soñjer ez eus kalz a vrezhonegerien er vro ha zoken tud o labourat war dachenn ar yezh !

Hag ar c'hizeller da genderc'hel gant e labour o vountañ ar gouj gwech gant ur mailh-koad gwechoù all gant palv e zorn, n'eus forzh pehini rak gouest eo Bourgeau da labourat gant e zaou zorn, kleiz-dehou evel ma vez lâret. Kouezhañ a ra ar skolpad war al leur etre e dreid hag un darn anezhe a servijo da ober tan e-pad ar goañv en ur pezh pikol fornigell, met arabat, emezañ, deviñ an holl anezhe rak bez ez int had ar skolpad da zont !



Blaz an Holen ha C'hwezh an Ezans



Anavezet eo dija gant lennerien *Al Liamm* Filip Oillo. Hag ivez evel Prezidant, abaoe daou vloaz,eus *Kan al Loar*, gouel bras Landerne. Kinnig a ra deomp bremañ e romant kentañ : *"Blaz an holen"*. Ur romant eus hon amzer-ni, en hor bro-ni (Brest ha Bro-Wened) hag ivez en Afrika. Istor Anton ar Sant, medisin ginekologour e Brest.

Deoc'h-c'hwi da lenn an istor. Un istor diaes da grediñ a-wechoù. Met bev-buhezek al levr. Modern-tre.

Plijet on bet gant ar yezh. Ur yezh a zisplijo da lod. Evel just. Brezhoneg fin ar c'hanved-mañ ! Gant implij gerioù galleg pe kentoc'h "etrevroadel". *"Seksi awalc'h e oa gant he blev gleb"*. *"Bigbanget-naet e oa..."* . *"Gwall anesteziet ma oa..."*. *"Skeudennoù a zeuas da flashañ"*. (Gwelloc'h e vije bet, marteze, skrivañ Flachañ ?). *"Un doare egzotism"*. Ha fentus : *"Ur mousc'hoarzh koll-gad gantañ"*. Ha nevez : *"E bellgomzer hezoug"*. A-wechoù un tammig re dost d'ar galleg, marteze, *"en ur egsosiñ e c'hantoù"*. *"N'eo ket Doue posubl"*.

Setu dibenn al leor :

"Echu eo Blaz an holen. *N'eo ket echu an istor-mañ avat. Adkavet e vo Anton ar Sant hag Anna en un eil romant*, C'hwezh ar pebr *e anv.*

* * *

Pevar bloaz 'zo e oa bet adembannet dastumadenn kontadennoù Kristof Jezegou (1864-1953) *"E korn an Oaled"*. Daou vloaz'zo eo bet kinniget dimp gant *Emgleo Breiz : "Kontadennoù, levrenn gentañ". Setu bremañ : "Kontadennoù, eil levrenn"*.

Evel just n'eo ket memes spered ha romant Filip Oillo !... Kontadennoù kentelius, rimadelloù e fin peb kontadenn. Un dro spered kozh. Da skouer :

"Er bed zo teodou fall ; petra 'dalvez
D'an den, evid-se, lakaad e benn diêz
Rag gouzañv ar merhed hag an amzer
Zo daou dra red da ober".

Beleget e oa bet Kristof Jezegou e 1888. Hag al labour-se a oa bet embannet evit ar wech kentañ e I909. Lod eus an istorioù-se a oa bet kontet dezhañ gant Anna Troadec eus Montroulez.

Marteze *"Ar Hallaoued kaset kuit deuz Breiz-Izel gant Nominoe"*, en deus lakaet Jakez Riou da skrivañ e *"Nomenoe-oe"*, Hag e *"Merlig"* e vo kavet lod eus istor Yeun ar Go e *"Marc'heger ar Gergoad"*, bet kontet dezhañ pa oa bugel gant ur mevel e ti e dud. Hag ar yezh ? Mat kenañ, bev ha aes. Memes tra un nebeud notennoù e traon ar pajennoù, savet gant an embanner evit un nebeud gerioù.



* * *

Traou da beb seurt ez eus tu da skrivañ e brezhoneg. Blaz an holen ha c'hwezh an ezañs. Evit plijadur an holl.

Glaoda MILLOUR

Oillo Filip. *Blaz an holen*. 222 b. 95 L. Al Liamm, 2 Bannel Poulikrikenn 29200 Brest. (gant mizoù-kas).

Jezegou Kristof. *Kontadennou, eil levrenn*. I35 p. 40 L. Emgleo Breiz - Brud Nevez. 40 bis Ru ar Republik, 29200 Brest. Hep mizoù-kas.

En Basse-Bretagne *par F.M. LUZEL*

Ce ne sont pas les ouvrages de ou sur François-Marie Luzel (Fañch An Uhel, 1821-1895) qui nous manqueront ces temps-ci. (Ni les polémiques). Mais il est toujours plaisant de pouvoir lire des écrits qu'on n'irait pas chercher de soi-même dans des recoins de bibliothèques. *Hor Yezh* nous offre aujourd'hui un texte qui avait paru sur *La Revue de Bretagne et de Vendée* en I886 et I887.

Nous avons là le récit du voyage,à pied, de Fañch An Uhel,en août 1863 de Plouaret vers Lannion en passant par Saint-Michel-en-Grève et la côte de Perros. Avec de nombreuses descriptions et précisions sur les pays et les gens rencontrés.

Il y a aussi beaucoup de citations de vieux mystères bretons. Tout un monde pour nous actuellement disparu. Mais qui a tant marqué ce pays. Ce récit était surtout destiné à un public non-breton, disons français.



Dans la présente présentation on a regroupé les textes des gwerziou dont dans son récit Luzel a donné la version française.

Je ne résiste pas au plaisir de citer la fin de la communication :

"Je continuai ma route,en songeant au temps,non encore éloigné, où, le soir venu, on entendait de tous côtés, – dans les champs,dans les cabarets, sur les chemins des pardons, – des voix hautes et claires qui, jetant fièrement dans les airs ces vers bretons de notre vieux théâtre, faisaient battre plus vite les cœurs de nos paysans,et leur rappelaient souvent des souvenirs d'indépendance et de nationalité".

On ne s'ennuie pas en cheminant avec F.M. Luzel.

G.M.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

Bremañ e oa stank a-walc'h an arvesterien e-barzh ar stal ha Jakez hag Annaig dedennet gant labour an arzour ha plijet gant c'hwez vad ar c'hoad – c'hwezoù mesket end-eeun, an derv, ar sipre, hag ar c'hoad sedrez – ne gavent ket hir an amzer.

D'ur goulenn graet gant Jakez d'ar c'hizeller diwar-benn ar mod da werzhañ e zelwennoù e respontas hemañ ne laboure nemet diouzh varc'had ha setu holl an delwennoù war wel en e stal a oa gwerzhet dija ha ker a-walc'h alies.

Goude merenn e yeas an daou yaouank betek porzh ar Rozmeur e-lec'h ma oa degouezhet ur bern tud bremañ ar pezh ne harzas ket anezhe da weladenniñ div vag hep gortoz rebell.

D'an abardaez e tistrojont d'ar gêr en ur soñjal er sul da noz ma teuint en-dro da Dreboul da selaou ha da welet Dan ar Bras hag herezh ar Gelted.

(Da vezañ kendalc'het)

TRAITÉ DE TOPONYMIE HISTORIQUE DE LA BRETAGNE

(Erwan VALLERIE, thèse de doctorat)

traduction française du texte original paru sous le titre
DIAZEZOÙ STUDI ISTOREL AN ANVIOÙ-PARREZ

Un ouvrage sur les noms de lieux... Un de plus, est-on tenté de dire. Couronné par un jury prestigieux de l'Université de Rennes 11, il est vrai...

Il n'empêche : on est trop habitué, en Bretagne, à ces plagiats insipides de Loth et Falc'hun, dont on aura allongé la sauce ! Quand ce n'est du regretté Fleuriot, qui, justement, avant de nous être enlevé brutalement, fut le premier directeur de thèse d'Erwan Vallerie.

D'ailleurs, le lecteur breton est culturellement et congénitalement méfiant. Je vais, se dit-il en ouvrant le livre, y retrouver les éternelles branlantes hypothèses, vaguement géniales au départ, et devenues vérité révélée pour les érudits locaux : *Faouët* du latin *Fagetum... Rédéné*, d'origine romane... etc.

Mais Erwan Vallerie, lui, a vraiment cherché : il a trouvé que, si *fagus* avait donné **fav**, **Faoued** ne pouvait dériver de *fagetum*... Il a suffisamment analysé le Cartulaire de Quimperlé, fourmillant de toponymes bretons de la petite paroisse de Rédéné (notés à une époque où le vieux suffixe *-acus* n'avait pas abouti à *-é* en roman) pour sentir que Rédéné n'était pas une évolution française du gaulois latinisé *ratinacus*...

Il a aussi acquis l'intime conviction que *Carhaix*/**Karaez** n'est pas l'avorton d'un quelconque étymon bas-latin, mais l'un de nos tout premiers **"kêr"**, remontant à l'époque où il se disait encore **kaer**, et était l'homonyme-synonyme du **Caer** gallois.

Ainsi donc, son travail n'est pas seulement l'hommage fidéïste, en forme de compilation sans originalité, d'un jeune étudiant à son vénéré maître : c'est l'œuvre d'un homme mûr, d'une intelligence hors du commun, rompu aux méthodes dialectiques (j'allais dire, mauvais jeu de mot : et aussi dialectales !), et qui n'a cessé – il l'affirme dans son introduction – d'être préoccupé par le vide alarmant régnant en nos universités au niveau des ***recherches*** toponymiques.

Il faut dire que d'emblée le lecteur en prend plein la vue : après une autocritique collective, qui n'épargne pas l'auteur lui-même, on nous fait remarquer que la somme des toponymes bretons (noms de paroisses, de lieux-dits, de parcelles, de monts et de cours d'eau), si elle était réalisée un jour, représenterait, et de loin, le plus gros et le plus complet des dictionnaires de la langue : regorgeant de racines anciennes, de formes locales ou historiques, de références culturelles...

Le plus documenté aussi, puisque chaque époque nous apporte son lot d'informations : lieux connus internationalement (**Eusa**/Ouessant, **Montroulez**/Morlaix, **Gwened**/Vannes), à double appellation depuis l'origine ; lieux d'intense activité économique (*Concarneau*, *Saint-Brieuc*), dont le nom, pourtant breton, se francisa dès le haut Moyen- Age ; riche réseau paroissial, que le français, langue des Ducs puis des Rois, fixa définitivement dans les formes du Bas Moyen-Age, voire postérieures ; et, en bout de chaîne, les microtoponymes, témoignant – sous leur forme cadastrale – d'un état de langue beaucoup plus récent.

Cette abondance de repères à valeur historique est d'autant plus intéressante dans le Haut Pays (entre la limite linguistique actuelle et la fameuse ligne Loth), là où le breton triomphant a laissé des traces indélébiles avant de se retirer en son camp retranché de Basse Bretagne. Les états de langue s'y stratifient en couches successives comme des sédiments cumulatifs : *Pléchâtel*, d'inspiration bretonne mais d'évolution romane, *Pleucadeuc*, marqué par une articulation bretonne ancienne (pas de palatalisation du c), mais dont la dernière voyelle s'est définitivement figée au moment où le breton, refluant, n'avait pas terminé son évolution de [o] brittonique à [e] moderne...

Suit l'exposition d'une théorie originale : celle de l'emprunt... A toutes époques, le français a emprunté des noms de lieu au breton, a donc créé chaque fois un mot à consonance française à partir d'un vocable de phonologie bretonne. Et si l'on peut dater l'emprunt, on obtient chaque fois deux états de langue : celui du breton et celui du français à la même époque !

Car la linguistique, comme toutes les sciences exactes – ou presque – a ses propres indicateurs. Et, pour en revenir à la palatisation (tendance à avancer le point d'articulation des phonèmes, consonnes ou voyelles, vers la zone du palais proche des alvéoles dentales), il se trouve qu'elle fut plus tardive en breton qu'en français (exemple de *Pleucadeuc* ci-dessus !) : cet indice permet donc (avec d'autres) de dater assez précisément le passage de la classe sociale dominante d'une langue à l'autre : là où la diphtongue brittonique /ow/ est transcrite "ou" dans l'orthographe officielle (*Trigavou*), c'est qu'elle existait dans les deux langues au moment où le toponyme fut fixé ; là où cette diphtongue aboutit à "o" dans la graphie officielle, on parlait breton bien plus tard, car les diphtongues s'estompaient déjà en français, où la voyelle /o/ devenait alors l'équivalence la plus plausible ; enfin, lorsque (près de l'actuelle frontière linguistique) ce même /ow/ est parvenu à "eu" tant dans la graphie que la prononciation locale, c'est très probablement qu'on y a pratiqué le breton très tard, en clair : jusqu'à une époque où, dans tout l'est du domaine celtophone, la voyelle [o] et la semi-voyelle [w] passaient à [ö] et à [w] palatal...

Pour en rester dans l'ordre palatal, les fricatives y sont assez tardives en breton, les phonèmes écrits "ch" et "j" étant à l'origine une réalisation de "t+i" d'une part, de "d+i" d'autre part (comparer notre **ejen** au gallois **eidion** ; Erwan Vallerie y ajoute, historiquement parlant, /d/ + gamma). Ce fait a son intérêt dans la datation et l'étymologie de quelques noms de famille ou de lieu (*Guichaoua*, *Lanvénégen* – prononcer : "-jen"–).

Autre indice exploitable : si l'évolution de [oe]/[we] à [oa]/[wa] est commune au français et au breton (Pays Bigouden et Vannetais exclus), elle fut nettement plus précoce dans cette dernière langue.

L'une des particularités du breton est aussi sa tendance à permuter les liquides, par dissimilation le plus souvent (cf. **chaloni** pour chanoine). Or, cette tendance est pratiquement absente des parlers romans ! Lorsqu'elle apparaît dans un toponyme – et que ce toponyme peut être daté ! –, c'est donc pour le chercheur la quasi-certitude qu'on parlait alors le breton : ainsi en allait-il de Brusvily (sud-ouest de Dinan) au XIV[e] siècle !..

A propos, si les dialectes existaient déjà au Moyen-Age, lequel parlait-on dans ce qui est devenu le nord-ouest du Pays Gallo ? Le vannetais, avec son accent tonique caractéristique qui semble y perdurer ? Je n'en ai aucune preuve, répond l'auteur de la thèse. Et d'ajouter en substance : le dialecte qu'on parla jadis en Saint-Malo était peut-être le malouin, tout simplement, avec ses caractéristiques propres dont les toponymes ont gardé quelques traces. Quant au breton du Penthièvre, il devait ressembler assez au goëloard, toujours parlé, on l'oublie parfois, à l'ouest de ce même Penthièvre.

De ce qui précède, il serait d'ailleurs faux de déduire que le changement de langue s'est toujours fait en faveur du français : *Séné* (du gallo-latin *Sinacus*) témoigne d'un état avancé du roman. Ce nom fut à son tour emprunté par le breton (sous la forme **Sine**) le jour où, langue dominante à partir de Nominoë, celui-ci a fini par y effacer les parlers d'origine latine !

Mieux : il n'est pas exclu que le bilinguisme ait prévalu en certains coins de Haute (voire Basse) Bretagne actuelles : ainsi, la paroisse de *La Chèze* (latin Casa, nom roman) regorge de lieux-dits au nom breton. Et même la gallo-romaine *Corseul* comporte un *Kergoët* quelque peu insolite (implantation récente ?).

⌑

Nous avons cru bon de faire référence plus haut à un nom de famille : Erwan Vallerie n'a pas non plus négligé cette source (ceux-ci remontent, en gros, au XII[e] siècle, mais, "n'ayant pas d'orthographe", sont plus susceptibles d'évolution) : ainsi, *Sanséau* ou *Sancéau* (*c* valait jadis pour une sorte de [*ts*]), autre prononciation du toponyme **Sant-Sev**/*Sainte-Sève*[1] (un nom manque sans doute à la liste : *Ulliac*, qui a dû être contemporain du toponyme *Juliac*, paroisse primitive comprise entre Quimperlé et l'actuelle Trémével (évolution [iu] > [y] parallèle à celle que l'on constate dans [livr] > [liur] > [lyr], **"lur"**).

Quelquefois, la mauvaise lecture d'une glose ou inscription peut provenir de la confusion implicite entre lettre et phonème : si l'on ne trouve pas trace de lénition dans les écrits les plus anciens, c'est sans doute qu'en vieux-breton, les lettres T et D, par exemple, se lisaient [d] et [ð] en position intervocalique (interne, mais aussi initiale, d'où ce que nous appelons mutation...).

Plus étrange est de constater que les très anciennes occlusives orales /d/ et /b/, ainsi que la nasale /m/, se soient parfois ou souvent maintenues dans les graphies françaises, ce jusqu'à nos jours, alors que devenues fricatives dans la prononciation bretonne dès le Haut Moyen-Age : n'avons-nous pas là un phénomène de "surdité phonologique" de la part de francophones qui ne pouvaient pas reproduire la fricative alvéolaire issue de /d/, ou bilabiale issue de /b/, enfin la nasale affriquée issue de /m/, toutes trois absentes ou désuètes dans les parlers romans à l'époque de l'emprunt ?

Hélas ! Les enregistrements magnétiques n'existaient pas jadis, et c'est pourquoi la lecture des textes anciens pose problème : et l'on ne peut qu'approuver Erwan Vallerie lorsqu'il affirme que, par delà quelques réalisations très locales et sporadiques (**war** prononcé [vwar] à Douarnenez), "vo" n'était qu'un artifice graphique pour transcrire le phonème /w/ (le nom de famille Kervoas renvoie à **(g)wazh**, *ruisseau*, plus probablement qu'à **voas**, *habituelle*).

⌑

Ainsi, l'auteur transgresse certains tabous des linguistes contemporains, puisant autant dans les faits synchroniques que diachroniques. Ce faisant, il ne pouvait seul, on s'en doute assez, explorer tous les systèmes oraux modernes (analyse horizontale) et toutes les strates historiques (analyse verticale). C'est pourquoi nous nous permettrons d'apporter ci-dessous quelques critiques de détail, visant plus à compléter le corpus de l'universitaire qu'à contredire sa méthode expérimentale, inattaquable en elle-même.

● On est allé un peu vite en besogne en traduisant **Rostren (en)** par ***Roz Draenenn*** (attraction inconsciente de *Notre Dame du Roncier*, à Josselin ?) car que penser, alors, de la forme **Rostrenan** attestée plus d'une fois ? A rapprocher peut-être du nom de famille local *Saint-Drenan* ou *Saindrenan*, prononcé [zân(drönâ:n)] en breton, pour **Sant-Reunan**. Le /t/ de **Rostrenan** serait alors épenthétique, fait corroboré par de nombreux lieux-dits en **Lestr-** (en fait, pour **Lez** + **R-**).

● Pouvons-nous continuer à dire que la fricative dentale /ð/ n'a laissé pratiquement aucune trace en dehors du Léon et de quelques cantons de Basse-Cornouaille ? Bien des parlers de Bretagne Centrale en gardent la trace orale : **vize** (**veze**), **hervez** (idem) ou écrite (**Minez** pour **Menez**). Ce dernier est d'ailleurs encore parfois prononcé [mi:nëh], sans doute pour [mi:nër] (avec [r] non-voisé issu d'une rhotacisation de /ð/, chez ceux qui, jadis, n'usaient que du /r/ apical (autres exemples : [bygwa:lëh] = **bugalez**, [alvëh] = **alc'hwez**...).

● Pour rester dans le domaine vestigiel, enfin, nos universitaires n'ont-ils pas enterré trop vite, aussi, le système vélaire breton, sous le prétexte vaguement celto-jacobin qu'il avait été très tôt émasculé en gallois ? En fait, le /h/ intervocalique issu de /x/, s'il s'est vite amui en certains terroirs (**bian** ou **bien** donnés pour **bihan** dès le Moyen-Age, observation diachronique), n'a pas totalement disparu à Cléguer qui dit encore [bihâ:n] ou à Lanvénégen qui prononce [èhèl] pour **ahel** (observations synchroniques). Quant au gamma (fricative vélaire voisée), tout le monde sait (mais feint d'ignorer ?) qu'il perdure à l'initiale en Pays Duik (Quimperlé), lequel oppose vigoureusement **daou c'hoazh**, "deux encore", et **daou g'hwaz**, "deux hommes" ; ou encore (paire non minimale) **ur c'hazh**, "un chat", et **ur g'had**, "un lièvre".

● L'auteur se fonde dans certaines déductions sur l'évolution [nt] > [nd], sans doute concomitante de la seconde lénition, mais omet de préciser qu'elle n'est vraiment avérée – pour ce qui relève des compositions figées dès le moyen-breton – que devant l'accent (comparer **Pond-Aven**, **a-hend-all**, d'une part, et **Pont-e-Kroaz**, **Pont-an-Ezen**, d'autre part).

Seconde lénition qui, il importait peut-être de le préciser, ne fut pas générale puisqu'elle n'atteint pas certaines régions archaïsantes du Bas-Léon et du sud-est cornouaillais (ce qui infirme l'hypothèse, formulée une fois sous forme d'interrogation, qui ferait remonter *Lanvénégen* déjà cité à un **Lanfinitgen** : cela eût donné **Lanf*).

● Curieuse étymologie romane proposée pour *Stival* (de *Estival*, nous dit-on), trêve dont l'église contient la plus vieille cloche connue en Bretagne et portant peut-être même une inscription bretonne... N'est-ce pas simplement **Stivell** qu'il faut entendre, le suffixe **-ell** se prononçant [al] dans une bonne partie de la Bretagne centrale ?

Mais ces quelques critiques de détail n'ont guère d'incidence sur les conclusions scientifiques de l'auteur, toujours solidement argumentées.

Il est d'ailleurs significatif qu'Erwan Vallerie ne refuse pas le débat ; débat dont l'objectif est d'enrichir encore le faisceau d'hypothèses probantes, et non d'étriquer ou de dénaturer les champs d'investigation.

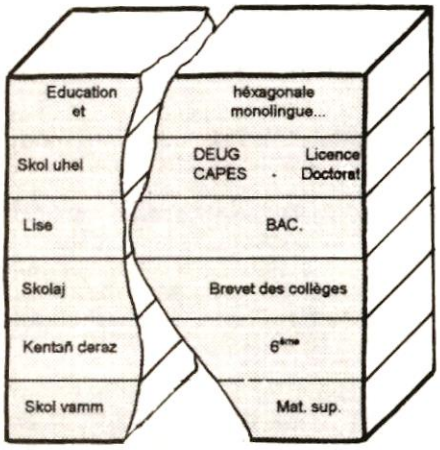
Paul NORVÈS

1. Remarquons en passant que "Sainte" se disait **Sant** autrefois lorsqu'il était adjectif préposé : **Sant-Sev,** mais aussi **Sant-Trifin** ou **-Trevin** : *Sainte Tréphine.*

La rentrée :

Enseignement bilingue, la progression se poursuit !

Que se soit par immersion totale comme à Diwan ou par immersion partielle comme dans les enseignements public et privé, d'année en année la progression de l'enseignement bilingue se poursuit 2.200 élèves en bénéficiaient à la rentrée 1993, 2.700 en 1994, 3.037 l'an dernier. Ils sont 3.412 à cette rentrée qui vont de la maternelle au lycée. Il y a 1.569 enfants dans les classes



maternelles, 1.424 dans les classes primaires, 340 jeunes dans les collèges et 79 dans les lycées.

Ces 3.412 élèves se répartissent entre Diwan 1.500 (+110) le public : 1.153 (+118) et le privé : 753 (+139).

Alors que l'an dernier une dizaine de sites nouveaux avaient été créés, cette année ils ne sont que 4 : un dans l'enseignement public à Plouguerneau et trois dans l'enseignement privé à Plouvien, Plumergat et Grandchamp.

Il y a désormais 67 sites en primaire (24 à Diwan – dont deux à Brest et Nantes qui attendent de se dédoubler – 21 dans l'enseignement public et 22 dans l'enseignement privé). Ce type d'enseignement se poursuit dans 7 collèges publics et privés où les élèves ont entre 6 h 30 et 10 h 30 (ND Le Ménimur à Vannes) d'enseignement de et en breton – histoire et géographie constituant une sorte de tronc commun – et 2 Diwan qui sont les seuls véritablement bilingues. Il n'y a qu'un seul lycée bilingue, celui de Diwan mais l'enseignement se poursuit dans deux lycées publics à Lannion et Lannester, de manière fragile.

La progression est donc toujours forte : globalement 8 % à Diwan, 13 % dans l'enseignement public et 22 % dans l'enseignement privé. La moyenne étant de 12 %.

L'analyse par département montre que le Finistère est en tête avec 1.598 élèves, suivi du Morbihan avec 866, des Côtes-d'Armor avec 698, de l'Ille-et-Vilaine avec 161, de la Loire-Atlantique avec 89, tous à Diwan. Voilà pour les chiffres.

L'envers du décor

Cette progression pourrait être beaucoup plus rapide si l'on répondait partout à la demande. A Rennes, la filière bilingue n'est pas poursuivie au lycée public. Dans le Morbihan plusieurs sites nouveaux auraient pu s'ouvrir dans l'enseignement public (où l'on ne trouve plus de maîtres) comme dans l'enseignement privé (où certaines directions d'écoles ou de collège font de la résistance.)

Si tous les parents de Bretagne avaient le choix d'une école bilingue, ce n'est pas 3.500 élèves qui seraient dans ce type d'enseignement, mais 30 fois plus. Ce choix n'est possible que dans un peu plus de 60 villes ou communes, cela devait l'être partout.

Pour la première fois dans l'histoire, on peut dire que le système d'enseignement monolingue, est légèrement, mais totalement fêlé. Cette année, des élèves qui sont rentrés en maternelle bilingue il y a 13 ans, ont pu composer leur épreuve d'histoire-géographie en breton. Cela est le fruit d'une action permanente et décidée. 100 % de réussite pour cette première cuvée. Cinq des 6 premiers bacheliers ont un bac scientifique, le 6e un bac littéraire et 4 obtiennent une mention.

Cette faille créée dans le système par l'action de Diwan, par les parents de Div Yez et de Dihun et les enseignants de l'UGB reste à élargir en quantité, comme en qualité. Tous vont désormais s'y employer.

Les bonnes nouvelles

Le problème n°1 à résoudre reste celui de la formation. Il est urgent de faire concorder la formation avec les besoins qui sont faciles à prévoir. Si un directeur de supermarché a besoin de 30 caissières, il n'organise pas un concours pour magasiniers. C'est pourtant ce que l'ont fait dans l'éducation parce qu'elle est "national ". En ce qui concerne les IUFM et les CFP 2e année, si l'on prévoit un besoin de 150 enseignants en français et 50 en breton, il faut organiser non pas un concours pour 200 enseignants en français, mais deux concours adaptés aux besoins tant en quantité qu'en qualité. Si l'on a besoin de 50 enseignants de et en breton, il n'est pas utile de les former pour aller enseigner à Marseille. Il y a là une révolution mentale à provoquer chez les fonctionnaires et une révolution politique à obtenir des politiques, c'est indispensable.

Pour le moment, et avant de se présenter aux concours ad-hoc, deux formations intéressantes se sont mises en place pour les titulaires de licences diverses. A Rennes II une "Maîtrise de langue et civilisation régionale, enseignement bilingue breton/français" vient de se créer. Elle comporte 416 heures de et en breton. 12 étudiants s'y sont inscrits dès cette première année.

En relation avec l'enseignement catholique et Dihun, Stumdi a mis en place une formation similaire intensive de 500 heures qui se déroulera sur les sites de Brest et Vannes. Cette formation est le prolongement de celle qui avait été mise en place à Vannes l'an dernier dans le cadre de l'UCO. 16 étudiants s'y sont inscrits.

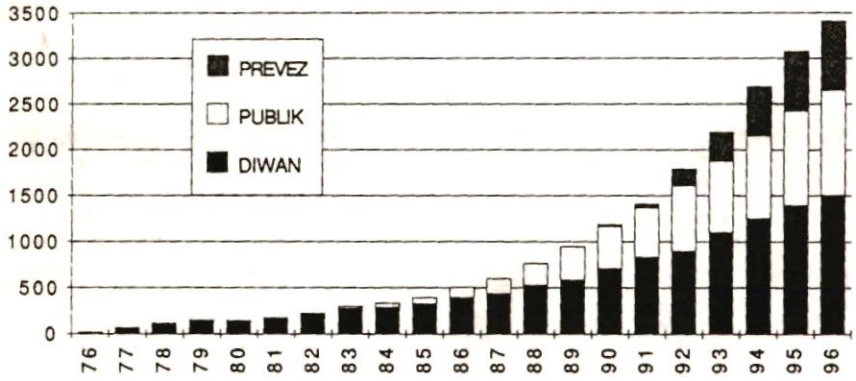
Ces étudiants, titulaires de licences d'anglais, d'espagnol, de communication ha me oar-me, qui ne trouvent pas de travail après leurs études, peuvent se lancer dans le breton où il y a de l'embauche. Au bout d'un an, s'ils ont un niveau suffisant, ils pourront, soit demander des postes de suppléants, soit se présenter aux concours d'IUFM et de CFP. L'expérience de l'an dernier à Vannes est très positive puisque plusieurs étudiants sont, dès cette année, soit en poste, soit au CFP de Vannes pour poursuivre une formation de maître bilingue ou encore se sont orientés vers l'animation en breton.

Pour ceux qui seront admis à l'IUFM de Saint-Brieuc, il pourront poursuivre une formation de langue (120 heures par an). Ceux qui se dirigent vers le CFP de Vannes, également choisi pour la formation des maîtres bilingue de l'enseignement catholique de Bretagne, ont, dès cette année également, 120 heures de breton en 1re année et 120 heures en deuxième année, mais avec cette fois une formation d'au moins une matière (histoire géographie) dans la langue, ce qui est aussi une première.

Un plan académique pour la culture bretonne ?

M. Salles-Loustau, inspecteur général pour les "Langues régionales" et M. le Recteur Lostis, visitant des filières bilingues du Penn Ar Bed en septembre, ont annoncé un "Plan académique pour la culture bretonne" souhaitant faire "un effort global sur les trois réseaux publics, Diwan, privé." On nous annonce la définition avant la fin de 1996 "d'une politique générale pour une meilleure prise en compte dans l'enseignement, à tous les niveaux, de la culture et du patrimoine breton."

NIVER AR VUGALE ER SKOLIOU MAMM, KENTAN HAG EII DEREZ DA BEP DISTRO SKOL



Les bonnes paroles sont toujours les bienvenues, surtout quand les actes suivent. Suivront-ils ? Pour le moment, l'Union des Enseignants de Breton est sceptique. Les actes, ce sont pour le moment le rejet par le Rectorat du projet de collège bilingue de Basse-Cornouaille soutenu par le Conseil Général du 29 et le Conseil Municipal de Kemper. Projet qui avait pour originalité de regrouper les jeunes en provenance de plusieurs systèmes éducatifs et celui d'officialiser une reconnaissance de la pédagogie d'immersion par l'Education Hexagonale.

Notons aussi que les associations concernées, qui portent pourtant la connaissance du sujet depuis bientôt deux décades, ne sont en rien associées à ce nouveau projet. Elles seront attentives. Il serait évidemment positif de permettre à tous les élèves bretons un accès sous ses diverses composantes à la culture bretonne : histoire, arts, musique, langues, architecture, sports... mais, il ne serait pas admissible de déshabiller Per pour habiller Jakes... et de tenter de noyer le poisson de l'enseignement bilingue dans un marigot de plus ou moins bonnes intentions.

Yannig BARON

Réussir ensemble en Bretagne

Culture et médias en Bretagne

débat public à LANNION (salle Les Ursulines - rue Savidan)

Samedi 30 novembre 1996

9 h 30 : Accueil.

9 h 45 : Présentation de la journée.

10 h : AUDIOVISUEL (cinéma, télévision) en Bretagne, animé par Yves JARDIN, responsable du Festival du Cinéma des Minorités de Douarnenez.

Télévision : Pouvons-nous nous contenter de 5 fois 5' par jour et de 40' le dimanche alors que tous nos voisins ont 10, 20, 30 fois plus de programmes dans leurs langues. Comment développer une production "bretonne" audiovisuelle satisfaisante ?

10 h 45 : Débat.

11 h 30 : **Langue bretonne et enseignement. Quel devenir ?** Animé par Yannig BARON, président de DIHUN.

90 % des élèves de Bretagne n'ont toujours aucun contact possible avec le breton. Si l'enseignement bilingue se développe, il ne concerne encore que 2 % des enfants. Comment passer à une généralisation de l'enseignement bilingue ? (Exposé et débat).

12 h 30 : Buffet sur place (50 F) (sur inscription).

14 h : **Pour une politique du livre en Bretagne.** Animé par Philippe LANOE, responsable de la Commission du Livre à l'Institut Culturel de Bretagne.

"Aujourd'hui il n'y a aucun choix : Les bretons, bretonnants ou non, ignorent tout ou presque de la culture bretonne". (Exposé et débat).

14 h 45 : **Utilité et définition d'un projet culturel local.** Animé par Miche GENIN, conseiller municipal de Rennes, délégué à la culture bretonne. (Exposé et débat).

15 h 30 : **Pour une politique Culturelle en Bretagne.** Animé par Jean MOIGN, comédien, metteur en scène, fondateur du Théâtre Populaire de Bretagne. "La Culture – laquelle – pour quoi faire ?".

16 h 30 : **Table ronde : Quelle culture pour l'avenir ?** Avec des artistes, des diffuseurs, des programmateurs.

17 h 30 : Fin.

BULLETIN D'INSCRIPTION

❑ Je participerai à la journée Culture et Médias en Bretagne du samedi 30 novembre, à Lannion.

❑ Je m'inscris pour le déjeuner et joins un chèque de 50 F.

NOM et prénom : .....

Adresse : .....

A retourner à "Réussir ensemble en Bretagne", BP 203, 56102 An Oriant/Lorient. Tél. et fax 02.97.40.70.92.

Brèves des médias

Liberté - audimat - connerie

"Je suis parti pour TF1 pour faire l'émission que je souhaite faire, librement" explique Nagui sur TV magique. Le P.D.G. de TF1 lui a bien expliqué "l'éthique" de la chaîne : "Quand j'ai rencontré Y. Gouyou-Beauchamp, il m'a dit tout le bien qu'il pensait de tout (c'est une habitude chez eux), avec une restriction pour "la brosse à dents". Il craignait le second degré à 20 h 50" (après Dorothée et Hélène, les spectateurs ne comprennent plus).

SOLIDARITÉ IRLANDE



SOMMAIRE DU N° 22

- MARCHES
- INTERVIEWS
- RÉACTIONS
- GERRY ADAMS
- FILMS

Abonnement 100F - Soutien 150F

Chèques à l'ordre de

Association Solidarité Irlande

Centre social de Pen ar Creac'h
rue du Professeur Chrétien
29200 Brest
Fax 02 98 44 36 97

Télé Z(éro)

Si vous avez un don pour les blagues de mariages, les histoires drôles refusées par l'Almanach Vermot, vous avez deux solutions : un, les envoyer à Télé Z (2F chez les marchands de journaux), qui se fera un plaisir de les publier et de vous filer 50 francs, ou postuler à TF 1 et Europe 1 pour remplacer Roucas qui s'est fait doublement saquer. Poil au nez.

Footerminator

On vient de créer des fèves à l'effigie des rouge et noir de l'En-Avant de Guingamp (*Le Télégramme*).

A quand les boules quiès à leurs couleurs pour nous épargner les délires furieux des footeux de R.B.O. ?

Minorités

Bien que tout le monde sache qu'elles n'existent pas en France, voilà le juge Le Vert prise d'une affection tendre pour les minorités. Après les Basques et les Bretons, la voilà en charge du dossier corse (conférence de presse clandestine).

Elus breton

Les 38 parlementaires bretons se sont rendus à l'Elysée "bretons avant tout dans un front uni" (*Le Télégramme*) y compris Marcellin qui après avoir beaucoup œuvré pour la démographie bretonne (dixit Cavaillé-lesage) s'est sans doute dit qu'il avait mieux à foutre que les pieds à Vannes où il n'habite plus.

Footerminator (le retour)

Histoire de combler le vide de ses infos, entre l'histoire de Jeannine Le Floc'h de Kerfeunteun sud-ouest qui a glissé sur le trottoir devant le magasin machin dans la rue truc à Quimper et les gémissements de celle qui présente la météo, R.B.O. nous assène régulièrement les interviews inter-minables de sportifs, du style : "Les garçons ont manqué de réalisme en début de première période – le mental y'était pas... blah... blah... défensif... blah... blah... optimisme... prochain match..."

Bon Zap !
Mac

FORUM PERMANENT
36.14 UDB

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Menhirs : Le vent tournerait-il à Carnac ?



Nous annoncions un *"avis de tempête"* concernant l'affaire des menhirs de Carnac dans le P.B de juillet/août 96. Nous nous étonnions de la démission du célèbre maire quelques jours avant l'enquête publique... nous redisions qu'il n'était pas possible de faire confiance à l'Etat sur le projet sans en connaître *"ni les tenants ni les aboutissants"*. Nous dénoncions les projets d'exploitation commerciale, les pizzerias, bars et autres lieux de restauration rapide... prévus. Il faut croire que le nouveau maire de Carnac lit attentivement ce journal.

Dans une lettre adressée à ses collègues, M. Olivier Buquen nous explique des tas de choses que nous écrivons depuis cinq ans : "Les alignements de Carnac appartiennent à l'humanité toute entière" et les Carnacois sont très attachés à leurs menhirs. "Il est certain que la construction du belvédère en 1991 a été une très grande maladresse de la part de l'Etat" écrit-il avant d'attribuer le mérite de sa destruction à l'ancienne municipalité, une autosatisfaction qui ne manquera pas de faire sourire les habitants du coin.

Si tout au long de ce message de 4 pages, le successeur de M. Bonnet tente de ménager "la vache à lait " (il y a beaucoup d'argent derrière...) il n'empêche que le vent de l'opinion publique commence à se faire entendre. Plus de 800 personnes et groupements ont apporté à l'enquête publique des contributions souvent remarquables comme celle de l'UDB.

Le projet soumis aux Carnacois "suscite pour beaucoup d'entre eux, une réaction de rejet ou d'indifférence", "les tentatives de dialogue, entamées de part et d'autre avec la volonté d'aboutir, ont débouché sur une impasse et une incompréhension réciproque...." *"Le projet qui nous est proposé pêche surtout par le flou et les imprécisions qui le caractérisent et particulièrement sur les aspects culturels."* Que disent de plus les opposants au projet regroupés au sein, de l'association "Menhirs libres", sujets aux procès pour "vols d'écrous et de boulons" et traités de "vilains canards" par l'ancien maire ?

"Comment émettre un jugement valable sur un projet d'une telle ampleur sans avoir de réponses précises à des questions essentielles, portant notamment sur ses aspects scientifiques et culturels ?" écrit le nouveau maire. *"Face à ce flou, à ces questions sans réponse"* le maire ne veut pas prêter de mauvaises intentions à l'Etat, mais tout de même *"après mûre réflexion, en son âme et conscience et en fonction de la conception que j'ai du mandat qui m'a été confié, il m'est impossible, par un acte de foi, d'accorder un blanc-seing à l'Etat sur ce projet sans en connaître les tenants et aboutissants essentiels."*

Notons tout de suite que la conception qu'il aurait de son mandat, serait fort différente de celle de l'ancien maire....

La situation de blocage actuelle est le résultat *"d'un dysfonctionnement du système démocratique"* et d'un déficit de communication, ajoute-t-il. Enfin il se propose d'étudier avec le ministre, le préfet, les moyens de *"dissiper les inquiétudes de la population, de restaurer un climat de confiance"* et de proposer un autre projet *"qui serait le résultat d'une large concertation, un projet cohérent, complet, et conforme à l'intérêt général. "*

En effet, la concertation a fait beaucoup défaut, en effet les différents projets, plus obscurs les uns que les autres, manquaient de cohérence, étaient incomplets et non-conforme à l'intérêt général, mais seulement à celui de l'Etat et de l'administration des monuments historiques qui y voit un moyen de remplir ses caisses avec notre argent, bien avant toute autre considération de protection du patrimoine.

M. Olivier Buquen est jeune, il a de l'ambition, ce n'est pas le moment pour lui de se mettre à dos des milliers d'électeurs du Pays d'Auray. Sans doute est-ce une des raisons de son évolution. Restons donc vigilants. A "Menhirs libres" aussi on a le sens de la durée.

Y.B



Reconversion de la base des sous-marins : les Lorientais ne sont pas des "charlots"

L'UDB constate que le parisianisme le plus imbécile a encore frappé.

Il faut vraiment manquer de respect aux victimes du nazisme et aux Lorientais qui ont souffert de la Seconde Guerre mondiale pour imaginer un concept muséographique qui se fonde sur le projet qu'avaient les nazis de dominer le monde. Les collaborateurs d'ABCD doivent fréquenter trop assidûment les jeux vidéo d'inspiration néo-nazie qui sévissent sur Internet. Quel manque de sensibilité et quel manque de culture historique de la part d'individus que l'État nous a présentés comme des experts qualifiés.

Charlie Chaplin a traité Hitler avec une certaine dérision dans son film "Le Dictateur", certes, mais c'était avant que le monde ne découvre l'horreur des camps d'extermination. Or, dans une perspective historique, il n'est pas possible de dissocier l'action de la marine allemande au cours de la Seconde Guerre mondiale des objectifs politiques qu'elle servait. Pourquoi, tant qu'on y est, ne pas rebaptiser une avenue lorientaise du nom de l'amiral Doenitz ? !.. L'UDB ne tolérera pas que la base de Kéroman devienne le nouveau temple des sectes révisionnistes.

La seule proposition acceptable sur le principe est l'idée d'une mise en lumière du site à la manière de Yann Kersalé. Mais franchement, il n'était nullement besoin de faire appel aux compétences supposées d'un cabinet parisien pour porter à la connaissance des Lorientais ce qui se fait déjà à Saint-Nazaire.

Il faut bien se rendre à l'évidence : Paris se paie notre tête. Alors que le président Chirac n'hésite pas à programmer 1 milliard de francs de dépenses pour ouvrir un musée des "arts premiers" à Paris, les Lorientais sont traités comme les derniers des ploucs. Le mépris, ça suffit !

Christian GUYONVARC'H

200 millions pour le port de Brest

➢ 66 millions pour la réalisation d'une plate-forme équipée d'une passerelle "roro" pour le chargement et déchargement des camions.

➢ 109 millions pour la modernisation du terminal vrac alimentaire (à l'intention des groupes Doux et Bourgoin).

➢ 25 millions en travaux divers dont la voirie.

Cet ensemble sera réalisé... dans cinq ans, ce qui paraît un peu long pour un projet de dimension relativement modeste.

Brest tente ainsi de renforcer sa capacité à attirer une partie croissante de l'immense trafic maritime qui passe au large de sa rade.

Bonne chance – surtout si on essaie d'éviter les concurrences entre ports bretons.

Des otages bretons à l'Elysée

Alignés comme des saucissons, on a pu voir en photo sur les journaux un certain nombre de dépités bretons. Ils semblaient très notables convenables en vadrouille collective. Ils attendaient que ça se passe. Ils n'ont rien obtenu qui ressemble de près ou de loin à ce que la Bretagne est en droit d'obtenir pour faire face aux problèmes du moment. Mais leur résignation mérite le salut des foules. Il fallait vivre sur une autre planète, comme ils savent le faire, pour adopter ce comportement. Leur absence de résultat nous a valu dans la bonne presse des jours suivants un couplet lyrico démago sur les braves Bretons qui doivent compter sur eux-mêmes et sur leur grande aptitude traditionnelle à... accepter les coups de pied au cul pour avancer vers l'avenir radieux des sous-emplois à l'américaine (voir le "leurre de vérité"). Bretons majoritaires, soyez cohérents. Réélysez-les.

Lorient-Casablanca

Après l'échec de la tentative de ligne régulière Lorient-Gijon, on pouvait se demander si le port de commerce de Lorient, assez mal en point actuellement, pouvait espérer un nouveau départ du côté des lignes "Roro". La création d'une ligne régulière de fret vers Casablanca, à partir d'octobre, arrive à point pour donner une nouvelle chance à un port de commerce qui souffre du recul des importations de céréales pour l'alimentation animale.

La ligne Lorient-Casablanca paraît mieux placée qu'un parcours éventuel Marseille-Casa, car malgré environ 80 miles de plus en mer, on peut atteindre Paris et le nord de la France beaucoup plus rapidement à partir de Lorient (on gagne pratiquement un jour !). Quant au passage par l'Espagne, il est tributaire des blocages à la frontière et des temps de conduite des chauffeurs, plus encadrés qu'autrefois...

Le navire utilisé fait 116 m. Il a une vitesse de 17,5 nœuds et une capacité de 50 remorques. Il faut bien ça pour traverser le Golfe de Gascogne sans trop de risque.

L'association avec un armateur marocain montre bien la volonté du Maroc de se rapprocher de l'Europe. On n'y verra pas que des aspects négatifs.

Langue bretonne : émission supprimée

Prétendu "service public", France 3 se signale encore une fois par une attitude scandaleusement discriminatoire face aux téléspectateurs de langue bretonne. Ainsi, ce dimanche 13 octobre 1996, l'émission hebdomadaire en langue bretonne n'a pas été diffusée en Loire Atlantique. Stourm Ar Brezhonneg saisit cette occasion pour dresser la comparaison suivante :

- Bretagne : au maximum 1 heure 5 minutes/semaine (pour l'ouest de la Bretagne), sinon 40 minutes/semaine (est de la Bretagne),
- Pays de Galles : 35 heures/semaine en gallois,
- Pays Basque Nord ("français") : 18 heures/jour, les réémetteurs se mettant progressivement en place pour diffuser les émissions d'E.T.B. 1, chaîne émettant entièrement en basque au Pays Basque Sud.

Stourm Ar Brezhonneg appelle en conséquence à boycotter le paiement de la redevance télévision pour protester contre l'attitude insolente de France 3 et pour revendiquer la création d'une chaîne émettant entièrement en langue bretonne sur l'ensemble de la Bretagne.

Communiqué Stourm Ar Brezhonneg
13/10/96

MUSÉE DE LA MARINE

Le Ministre de la Défense

Paris, le 8 octobre 1996

Monsieur,

Par lettre du 5 août dernier, vous avez bien voulu proposer au Président de la République que la musée de la Marine, dont le déplacement est rendu nécessaire par la création, au Trocadéro, d'un musée des Arts premiers, soit installé sur le site de la base de sous-marins de Lorient.

Il est aujourd'hui prématuré de décider de cette mesure. En effet, je viens de confier à M. Jean-François Deniau une mission visant à proposer un site adapté à l'installation future du musée de la Marine. Je lui transmets donc votre proposition afin qu'elle soit étudiée comme d'autres hypothèses parisiennes ou provinciales.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Charles MILLON

Intervention de Jean GUÉGUÉNIAT

Adjoint au maire (Frankiz Breizh) à Brest

...Ceci, Monsieur le Président, m'anène à évoquer la question agitée ces jours-ci, du Musée de la Marine, car la manière dont elle est traitée n'est pas sans rapport avec celle dont le gouvernement use à l'égard d'Océanopolis et, finalement, de tout ce qui a à voir avec la mer.

Qu'a-t-on vu ? Un Président de la République, défenseur des "arts primitifs" (attention : un primitif peut en cacher un autre, qui risque de l'être davantage !) décide, pour leur faire place, de faire déguerpir le Musée de la Marine. Pour quelle destination ? Question sans intérêt ; peut-être pour rejoindre dans les oubliettes de la V[e] République le grand ministère de la Mer, jadis annoncé ? A ce dédain envers la politique maritime s'ajoute le réflexe centralisateur. Si une solution existe pour le musée de la Mer, elle ne peut être que parisienne, et le chargé de mission J.F. Deniau ne semble pas en envisager sérieusement une autre. Pas plus que G. d'Aboville, seul député européen breton, et dont la seule action connue aura été pour renforcer le poids culturel de la capitale, à la hauteur de 200 MF (à comparer avec Océanopolis...).

Pourtant, on pourrait faire preuve ici d'imagination et d'aménagement du territoire. La Bretagne a son rôle à jouer et plusieurs voix se sont fait entendre pour que le futur musée de la Mer y jette l'ancre. Pas forcément, d'ailleurs, dans un seul port. A l'implantation unique sur la Seine, à la dispersion dans de nombreux sites maritimes qui lui enlèverait de la consistance, on peut opposer l'idée d'une implantation sur Brest et Lorient.

Dans les deux cas, des sites existent ; dans les deux villes – assez proches pour un projet commun – des questions de diversification sont posées avec acuité. Notre groupe serait favorable à ce que la Communauté Urbaine prenne contact avec la ville et le District de Lorient, de manière que la nouvelle implantation et le développement du musée de la Mer fassent l'objet d'une proposition commune.

Et qu'elle soit une sorte de défi, à la fois à la défiance traditionnelle de la France envers ses atouts maritimes, et à son tout aussi traditionnel centralisme.

Lettre à Monsieur Charles Millon

Ministre de la Défense

Le 22 octobre 1996

Objet : Musée de la Marine

Monsieur le Ministre,

Par lettre du 8 octobre, vous avez eu l'amabilité de donner suite au courrier que nous avions adressé, dès le 5 août, au Président de la République au sujet du devenir du musée de la Marine, ce dont nous vous remercions.

A notre proposition de relocaliser ledit musée dans une ville du littoral, et plus particulièrement à Lorient où le site de la base des sous-marins se trouvera très bientôt disponible, vous avez répondu que M. Jean-François Deniau, chargé de mission, l'étudierait "*comme d'autres hypothèses parisiennes ou provinciales*".

Nous avons pris bonne note de cette information et nous nous attendions, de ce fait, à ce que M. Jean-François Deniau traite cet important dossier avec toute l'impartialité qui s'impose, ce qui supposait que chaque candidature dûment enregistrée fût étudiée sérieusement. Or les faits nous prouvent le contraire. Depuis qu'il s'est vu chargé de mission, M. Jean-François Deniau s'est exprimé à plusieurs reprises dans les médias (télévisions, radios et presse écrite) en faveur d'une solution "de prestige" à Paris.

Outre que cette prise de position contredit la mission qui lui a été confiée, M. Deniau ajoute une page peu glorieuse au livre déjà pesant du parisianisme impétueux et abêtissant. Ainsi donc la seule ville de Paris aurait-elle l'apanage du prestige en France ?

Nous voulons croire encore qu'aux 800 millions de francs promis au futur musée des Arts premiers du Trocadéro ne viendra pas s'ajouter au bénéfice de Paris l'enveloppe de 200 millions de francs qui est supposée couvrir les frais de déménagement et de relocalisation des collections du musée de la Marine. Puisqu'il s'agit bien du produit de l'impôt de tous les contribuables, qu'ils fussent de Paris ou de "province".

Ne doutant pas du souci qui est le vôtre de garantir un minimum de justice et d'équité entre les différents territoires de la République, nous comptons sur votre détermination à rétablir les règles du jeu dans cette partie à sens unique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération très distinguée.

Christian Guyonvarc'h
porte parole

La Turquie enfin sanctionnée

En décembre dernier, l'UDB avait pris l'initiative de manifestations publiques et d'interventions hostiles à un accord d'union douanière entre l'Union Européenne et la Turquie, en raison du non-respect des Droits de l'Homme et des droits des Kurdes par les autorités de ce pays. Seuls parmi les députés français au Parlement européen les communistes et les Verts avaient voté le 13 décembre contre le traité d'union douanière avec la Turquie (ainsi que 2 membres sur 9 de Radical et un socialiste sur 8).

Les faits viennent de donner raison à ceux qui s'étaient alors montrés critiques. Dans une résolution adoptée le 19 septembre dernier (par 319 voix contre 23, les députés français du R.P.R. s'étant abstenus), le Parlement européen rappelle les engagements non tenus par la Turquie depuis le vote du traité d'union douanière. "La situation en matière de droits de l'homme en Turquie s'est visiblement détériorée et que nul progrès notable n'est enregistré en matière de démocratisation, alors que les tensions extérieures telles que provocations en mer Égée et à Chypre et agression dans le Nord de l'Irak se sont multipliées" et que "malgré les appels qu'il (le Parlement européen) a lancés et les appels venus du monde entier, Leyla Zana, prix Sakharov, et trois autres anciens députés d'origine kurde du D.E.P. soient toujours incarcérés" précise la résolution adoptée.

Par ailleurs, le Parlement européen est "profondément préoccupé par les opérations militaires récemment menées par les forces turques en Turquie orientale et par leur refus de rechercher les voies d'un règlement pacifique au conflit du Kurdiskan" et "inquiet du projet des autorités turques de créer une zone de sécurité dans le Nord de l'Irak en violation des accords internationaux".

Le Parlement européen a instamment demandé à la Turquie d'expliquer clairement à l'Union européenne son attitude sur les quatre points (droits de l'homme, démocratisation, question chypriote et problème kurde), que le Parlement a mentionnés dans sa résolution du 13 décembre 1995, à laquelle il liait fondamentalement son avis conforme sur l'Union douanière.

En attendant que la Turquie réponde à cette injonction et respecte ses engagements, le Parlement européen va bloquer la tranche 1997 (environ 342 millions de francs) du programme spécial d'aide à l'économie turque (environ 2420 millions de francs sur la période 1996-2000). Les eurodéputés demandent également à la Commission européenne de "bloquer, avec effet immédiat, tous les crédits prévus dans le cadre du programme MEDA pour la réalisation des projets en Turquie, à l'exception de ceux qui concerne la promotion de la démocratie et des droits de l'homme".

Un député européen parlant au nom des socialistes français a déclaré : "nous nous sommes trompés pour ne pas dire qu'on (les Turcs) nous a trompés". Que n'en sont-ils aperçus huit mois plus tôt !

Quand aux Turcs ils n'ont pas l'intention de changer d'attitude. "Je condamne fortement cette décision qui exprime une vision totalement erronée. Ceux qui attendent de nous d'agir selon des idées européennes erronées se trompent" a déclaré après le vote Mme Tansu Çiller, ex-Premier Ministre, aujourd'hui ministre des Affaires Étrangères dans le gouvernement dirigé par M. Erbakan, du parti islamiste Refah.

Par ailleurs, la Cour Européenne des Droits de l'homme a condamné la Turquie le 17 septembre dernier, pour la première fois, pour la destruction du village de Kelekci, dans la province de Diyarbakir en 1992-1993 par l'armée turque. La Cour a fait droit à sept plaignants kurdes du village, en considérant que l'incendie délibéré de leurs maisons constituait une "grave violation de leurs droits à la propriété et à la vie familiale" et elle a condamné la Turquie à indemniser les villageois pour le préjudice subi. La Cour européenne a, en outre, reproché au gouvernement turc de faire obstacle au droit au recours individuel de ses ressortissants devant la juridiction européenne.

De façon plus générale, "Amnesty Internationale" en lançant le 1er octobre une campagne de plusieurs mois sur la Turquie a déclaré : "On ne peut que dresser un sombre tableau de la situation des droits de l'homme en Turquie. Le recours à la torture et aux mauvais traitements y est depuis longtemps monnaie courante. Les "disparitions" et les exécutions extrajudiciaires sont de nouvelles formes de violations apparues dans les années 90. Les citoyens turcs ne jouissent pas d'une véritable "liberté d'expressions". L'organisation internationale dénombre, pour la seule année 1995, plus de 35 "disparitions", 15 cas de mort en garde à vue à la suite de tortures et plus de 80 assassinats politiques. Elle a également rappelé aux groupes armés d'opposition (dont le P.K.K.) qu'ils sont également tenus de respecter les principes fondamentaux du droit humanitaire (selon A.I. "les combattants du P.K.K. ont tué au moins 400 prisonniers et civils entre 1993 et 1995").

Les violations des droits de l'homme par les forces turques viennent d'être illustrées une fois de plus par le massacre de 11 prisonniers politiques kurdes (une vingtaine ont été grièvement blessés) le 24 septembre dernier dans la prison de haute sécurité de Diyarbakir par des membres du service d'action et d'intelligence de la gendarmerie armés de barres de fer, alors que le président Demirel séjournait dans la ville. Depuis plusieurs mois le gouvernement cherchait à disperser ces prisonniers à travers le pays et à briser leur résistance. Dans le même temps, en une semaine les corps de neuf personnes, exécutées par balles après avoir torturées, ont été découverts dans les environs de Diyarbakir, capitale du Kurdistan turc.

Y.J.

(Source : Bulletin du Comité International pour la Libération des Députés Kurdes emprisonnés en Turquie).

KEIT VIMP BEV

NOUVEAU !



Cassette Ur marmouz bihan,
23 nouvelles chansons



L'AFFAIRE DU MOIS

YAKARI
Sekred kurunig

J'achète
☐ Cassette Ur marmouz bihan ___ **85 F**
☐ YAKARI Sekred Kurunig ___ **29 F**
(au lieu de 45)*
☐ **Les deux** **100 F***
SANS FRAIS DE PORT

M./Mme : _____
Adresse : _____

Bon de commande et chèque à renvoyer à :
KEIT VIMP BEV 29520 LAZ
** Offre valable jusqu'au 30 / 11 / 96*

Les élections en Bosnie-Herzégovine

Les élections en Bosnie-Herzégovine ont eu lieu comme prévu, le 14 septembre dernier. On sait dans quelles conditions elles se sont déroulées, quel a été le rôle scandaleux joué par l'O.S.C.E., la parfaite indifférence de l'I.F.O.R. et les nombreuses irrégularités revenant aux partis nationalistes, toutes au détriment des partis d'opposition.

Il n'y aura pas eu de surprise : les partis nationalistes (le S.D.S. de Milosevic, le H.D.Z. de Tudjman et le S.D.A. d'Izetbegovic) l'ont remporté. Ces partis disposaient de leurs propres armées et polices, de leurs propres appareils, propres moyens financiers (dont une bonne partie provenait du fonds de l'O.S.C.E., évalué à quelque 70 millions de dollars). Ils ont également bénéficié du soutien de la "communauté internationale", les accords de Dayton ayant été conçus en fonction de ces partis. Le résultat étant que l'homogénéisation nationale est encore plus grande qu'avant la guerre. Vu la situation, les résultats de l'opposition, 20 % presque, ne sont pas négligeables.

Il y a eu en fait quatre élections différentes : pour la présidence de l'État de Bosnie-Herzégovine, pour son parlement central, pour les parlements des deux entités (Fédération bosno-croate et Républika srpska) et pour les assemblées cantonales. Les élections municipales devraient avoir lieu en novembre prochain.

Par ailleurs, les parlements de la Fédération et de la R.S. doivent désigner leurs représentants à la Chambre des peuples au Parlement central. Les assemblées cantonales éliront également leurs représentants à la Chambre des peuples du Parlement fédéral.

Alija Izetbegovic sera le premier président de la Présidence de B.H. de l'après-guerre et le restera probablement jusqu'aux nouvelles élections en 1998. Selon Dayton, la présidence tricéphale est réservée exclusivement aux Bosniaques, Croates et Serbes, les autres nationalités étant exclues. Il en va de même des Chambres des peuples du Parlement central et de la Fédération. Dans le premier cas (B.H.), cette Chambre sera composée de 5 Bosniaques, 5 Croates et 5 Serbes (les Juifs, Roms, Albanais, Yougos ne sont pas éligibles). Dans le deuxième cas (Fédération) il y aura 15 Bosniaques et 15 Croates, les autres nationalités n'ayant pas non plus le droit d'être représentées. Tout cela conformément aux dispositions de l'accord de Dayton.

Les trois partis nationalistes dominent toutes les assemblées élues le 14 septembre dernier. Du côté de l'opposition, seuls la liste unifiée (réunissant cinq partis) et le Parti pour la Bosnie-Herzégovine de Silajdzic, ont réussi à avoir leurs représentants à toutes les assemblées, même celle de Republika srpska. Les partis d'opposition qui ont fait cavalier seul (le Parti libéral de R. Kadic, l'organisation Libérale Bosniaque de M. Filipovic et le Parti démocratique civil d'I. Spahic) ont été pratiquement éliminés.

En R.S., l'opposition, constituée essentiellement de l'Alliance pour le progrès et la paix (Z. Radisic) et du Bloc Démocratique (P. Radic, maire de Banja-Luka qui vient d'être relevé de ses fonctions pour s'être opposé à Krajisnik) a obtenu un bon score, meilleur que celui de l'opposition dans la Fédération. Il s'agit pourtant uniquement d'une opposition au régime de Pale qui, sur le plan des principes, défend farouchement les positions de Milosevic : à savoir que la R.S. doit devenir un État indépendant qui se rattachera plus tard à la Serbie. Ce qui ne l'empêche pas de coopérer plus ou moins avec l'opposition dans la Fédération. D'ailleurs à l'initiative de la Liste unifiée, les contacts entre ces forces politiques sont de plus en plus fréquents.

(Article paru dans "Sarajevo", lettre d'information de l'Association Sarajevo).

"Le devoir de solidarité à l'égard de tous ceux qui, sur place, combattent au milieu des pires difficultés pour, non pas un rêve mais bien une réalité à reconstruire, continue donc de s'imposer à tous. De plus et sans verser dans un optimisme hors de saison, nous sommes convaincus que l'Histoire n'est pas jouée et qu'il y a finalement plus de raisons de miser sur une Bosnie réunifiée que sur une Bosnie désintégrée, tant celle-ci paraît impossible, sauf à devenir un foyer de conflit perpétuel dans les Balkans. Mobiliser les énergies pour assurer le maintien de l'îlot de résistance civique à Tuzla dans la perspective des prochaines élections municipales, réclamer inlassablement l'application des points positifs des accords de Dayton et parmi eux l'arrestation immédiate de tous les criminels de guerre et le retour des réfugiés, il ne manque pas d'objectifs à proposer, sans compter la poursuite des actions de solidarité concrète dans tous les domaines de la vie sociale".

(Extrait de l'éditorial de "Sarajevo" de septembre 1996).

Assemblée générale de la Ligue Celtique

L'assemblée générale de la Ligue Celtique avait lieu cette année les 9 et 10 août au centre Amzer Nevez à Ploemeur. Chacune des branches de l'organisation dans les six pays celtiques y était représentée, les délégations irlandaises, écossaises et manxoises étant avec les Bretons, les plus nombreuses. Des rapports présentés par les six branches et par le secrétaire général, Bernard Moffatt il ressortait que la Ligue, fondée en 1961, maintient un rôle actif en divers domaines dans la défense des intérêts commune aux peuples Celtiques. Grâce à la revue trimestrielle CARN qu'elle publie régulièrement depuis 1973, elle accomplit sur le plan international un travail d'information sur ce qui se fait aux niveaux nationaux pour affirmer l'existence de nos peuples comme entités distinctes. Parmi les résolutions adoptées par cette assemblée, les plus importantes s'adressaient comme suit :

1. – aux gouvernements européens pour qu'ils établissent une force de police commune ayant pour mission d'examiner les comptes de banques non soumises aux contraintes ordinaires (telles qu'elles existent en Île de Man et dans les Îles Anglo-Normandes) afin de combattre le blanchissage des profits des traficants en stupéfiants ;

2. – à la Commission Européenne pour qu'elle fasse adopter des mesures plus strictes et obligatoires par tous les États visant à assurer la préservation des espèces de poissons et des baleines menacées d'extinction, et du gouvernement irlandais pour qu'il s'efforce d'obtenir une révision des quotas de poissons attribués par la Commission Européenne reconnaissant aux pêcheurs des pays celtiques un droit de contrôle sur les réserves de poisson dans les mers avoisinant ces pays ;

3. – à la Commission Européenne et aux gouvernements français, britannique et irlandais responsables de la protection de l'environnement dans les pays celtiques pour qu'ils adoptent des mesures plus radicales concernant la navigation des navires pétroliers afin d'éviter une répétition des catastrophes écologiques (marées noires) survenues aux cours des vingt dernières années sur nos côtes ;

4. – au Président Chirac suite à sa déclaration de Kemper, pour qu'il fasse signer par la France sans plus de délai, la Charte Européenne en faveur des langues minoritaires ;

5. – au Président Chirac dénonçant les mesures répressives prises contre les Bretons qui ont donné asile, pour raisons humanitaires, à des Basques en fuite devant la menace de torture en Espagne. L'assemblée, convaincue que ces mesures visaient les aspirations nationales bretonnes tout autant que les Basques, demandaient qu'une enquête publique soit faite sur les méthodes employées par la police française lors des arrestations des Bretons.

Ces résolutions ont été communiquées aux autorités intéressées.

LÁ LUGH : LA VOIX DE L'ULSTER

Lors du dernier festival de Cornouaille, un certain nombre de groupes irlandais avaient fait le déplacement à Quimper, et le P.B. avait publié dans son édition de septembre, l'interview du groupe ALTAN.

Nous nous étions également entretenus à l'époque avec Gerry O'Connor et Eithne NíUallacháin, qui forment le noyau du groupe LÁ LUGH.



Le P.B. : ***Lá Lugh, que signifie ce nom étrange ?***

Gerry O'Connor : En gaélique le mot **"Lugh"** désigne le comté où nous vivons (Co. Louth). Mais c'est également le nom du dieu celtique de la lumière, des arts, de la poésie... Quant à "Lá" cela signifie le jour ; c'est donc à la fois le jour du dieu Lugh, et le nom de notre comté.

Le P.B. : ***Parle nous un peu de vous et de votre groupe ?***

G.O'C. : Eithne et moi venons de la même région, dans l'est irlandais, entre Dublin et Belfast. A l'origine le comté Louth faisait partie de l'Ulster, qui était plus grand que maintenant. C'était une région très riche en ce qui concerne la musique et les chansons traditionnelles en gaélique. Malheureusement la colonisation par les Anglais a fait reculer la langue vers le sud de l'Ulster. En fait, même si la frontière existe, les gens sont semblables de part et d'autre de celle-ci, et culturellement les comtés sont identiques.

A l'origine je jouais de la musique, du fiddle, et Eithne quant à elle, chantait plutôt des chansons gaéliques tout en jouant aussi de la flûte. Pendant nos études à Coleraine, nous avons commencé à jouer ensemble, et c'est comme cela que le groupe a débuté sous la forme d'un duo. Notre premier album "Cosa gan Bhróga", sorti en 87, était entièrement basé sur la musique et les chants de notre région. Puis nous nous sommes adjoints d'autres musiciens, et en général nous tournons à cinq ou six musiciens, avec Seanie Mc Phail à la guitare, Neil Martin au violoncelle, Martin O'Hare au bodhran... ainsi que des invités au gré des différents albums.

Le P.B. : ***La tradition musicale du sud Ulster est-elle aussi riche que dans d'autres coins, le Donegal par exemple ?***

G.O'C. : Je pense qu'elle l'est, même si elle est moins connue que dans l'ouest par exemple. Il y a des années, on a enregistré, surtout aux USA, beaucoup de musiciens de Sligo, de Galway ou du Donegal. Par contre la côte est, du fait d'une émigration moindre, est un peu restée sur la touche. Mais la musique était au moins aussi puissante ici, et des gens comme le révérend Luc Donlan, ont beaucoup collecté la musique par chez nous. De plus les derniers poètes gaéliques de l'Ulster étaient basés dans notre région. De ce fait Eithne y puise son inspiration pour les chansons qu'elle interprète.

Eithne : En effet, même si la tradition a plus ou moins disparu, il reste encore d'énormes stocks de chansons qui ont été collectées par le passé. C'est donc là et aussi dans le répertoire que m'a laissé mon père, que je trouve matière à chanter. Mais comme la plupart de ces chansons étaient recueillies sans les airs, je compose de nouvelles mélodies sur le mode traditionnel pour celles-ci. Parfois également il m'arrive d'écrire complètement les paroles, toujours en gaélique, et de façon traditionnelle.

Le P.B. : ***Et votre dernier album dans tout ça ?***

G.O'C. : **"Brighid's Kiss"** comprend essentiellement de la musique traditionnelle de l'Ulster, ainsi que quelques compositions plus récentes, car évoluant dans un monde moderne, les chansons se doivent de refléter également ce qui nous entoure. De même, nous nous sommes adjoints des musiciens étrangers comme Gilles Le Bigot (Skolvan) à la guitare et Mario N'Goma un percussionniste angolais, sur plusieurs morceaux.

Nous connaissons bien la Bretagne où nous sommes souvent venus pour des tournées ou en vacances, et nous apprécions énormément votre musique, que nous écoutons beaucoup. Et donc nous connaissons Gilles Le Bigot et les différentes formations dans lesquelles il a joué, depuis au moins quinze ans. C'est pourquoi, appréciant sa technique de guitare, nous lui avons demandé de se joindre à nous sur cet album (et le précédent).

Par ailleurs **"Brighid's Kiss"** est sorti sous le label "Lughnasa", qui est notre propre maison, mais distribué par Claddagh. Ainsi nous maîtrisons tout, de l'enregistrement à la diffusion de l'album, et nous n'avons pas de contraintes quant au choix de notre musique et à la direction que nous entendons donner à notre groupe.

Le P.B. : ***Hormis l'Irlande et la Bretagne, où tournez-vous ?***

G.O'C. : Un peu partout. Beaucoup en Scandinavie où les gens sont fanas de musique irlandaise. Actuellement nous rentrons d'une tournée européenne qui nous a menés d'Italie en Autriche via la Slovénie. Nous avons traversé environ quatorze pays avec le groupe. La musique que nous jouons et nos chansons, aussi bien en gaélique qu'en anglais, remportent toujours beaucoup de succès un peu partout.



Le P.B. : *Eithne, tu chantes surtout en gaélique. Pourquoi ?*

E. : Même si notre région ne pratique plus le gaélique quotidiennement, je viens d'une famille gaélisante. Pendant mon enfance, durant mes vacances dans le Donegal, j'ai toujours entendu parler gaélique, et j'ai appris des chansons en gaélique auprès des anciens. C'est une évolution naturelle.

Actuellement la situation de la langue s'améliore en Irlande. Il y a un grand nombre d'écoles gaéliques qui ouvre chaque année, un peu comme Diwan en Bretagne.

G.O'C. : De plus en plus de gens prennent conscience de leur identité culturelle, et cela même s'ils ne vivent pas dans des Gaeltachts, et même si l'anglais est leur langue maternelle. Ils réalisent l'importance qu'il faut accorder à leur identité propre, dans un contexte européen en devenir. A titre d'exemple, environ 200 enfants sont scolarisés dans ce type d'écoles primaires rien que dans notre région. C'est encore peu, mais c'est encourageant.

Le P.B. : *Un tout autre sujet, plus brûlant. Vous vivez près de l'Irlande du nord. Quels sont, selon vous, les chances de paix actuellement ?*

G.O'C. : Nous ne sommes peut-être pas très qualifiés pour ce genre de commentaires. Néanmoins, il me semble important que des gens qui ne se causaient pas depuis 50 ans, puissent le faire actuellement.

E. : Je ne pense pas que l'on trouve une solution avant deux ou trois ans, car le problème date de 800 ans. Certaines personnes voudraient que la solution soit trouvée immédiatement. Mais ça prendra du temps pour que les mentalités changent, que de nouvelles habitudes soient prises.

G.O'C. : Je crois que nous avons une forte identité culturelle, mais nous devons aussi établir des liens humains et économiques entre les gens, prenant en compte les propres aspirations de chacun. Cette frontière qui existe depuis plus de 70 ans n'est pas une solution. De même que vous avez votre identité bretonne dans un système français plus large, il faudra tendre à quelque chose comme ça en Irlande du nord.

Le P.B. : *Des projets ?*

G.O'C. : La semaine prochaine nous allons jouer au festival de Telemark en Norvège. Puis d'autres tournées.

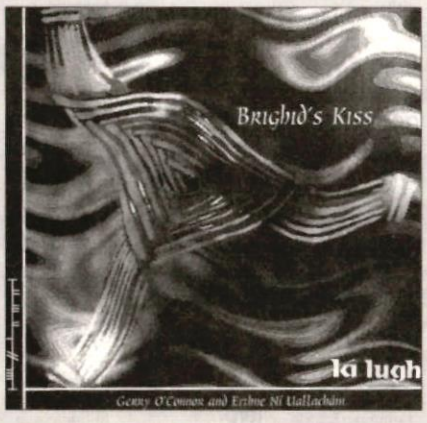
En ce qui concerne les albums, il y aura probablement deux albums solos, puis nous referons un album avec le groupe **Lá Lugh** ; un album qui sera plus progressif tout en respectant quand même la tradition. Un peu dans la lignée de **"Brighid's Kiss".** Parallèlement, je joue également avec le groupe Skylark, et nous venons de sortir un album **"Raining Bicycles".**

Recueilli par Philippe COUSIN

Collaboration de Grant JOHNSTON.

LÁ LUGH – BRIGHID'S KISS

(Lughnasa Music LUGCD961 – CELTIC DISTRIBUTION)



Incontestablement la musique du nord de l'Irlande opère un retour en force ces dernières années, et elle a imprimé de sa marque un certain nom-bre de formations irlandaises.

Puisant dans la tradition musicale du sud de l'Ulster, le groupe **Lá Lugh**, formé autour du violoniste Gerry O'Connor, et de la flûtiste et chanteuse Eithne Ní Uallacháin, en est le vivant exemple. Ils ont sorti voici quelques mois , l'excellent album **Brighid's Kiss.**

Son titre évoque Brigitte, tout à la fois déesse païenne de la mythologie celtique, dont la fête Imbolc, symbolisait la fin de l'hiver, mais également Brigitte la sainte chrétienne, autre patronne (avec Patrick) de l'Irlande.

Sans schématiser, on pourrait facilement les situer musicalement entre Clannad et Altan. En effet, à l'écoute du premier morceau qui donne son titre à l'album, on se plaît à évoquer l'atmosphère éthérée de Clannad à ses débuts (avant qu'ils ne se tournent vers une musique qui n'a plus grand chose à voir avec la tradition irlandaise.)

Et la voix de Eithne interprétant "Bealtaine song" ou encore "Tá sé 'na Lá'" de composition récente, n'est pas sans rappeler celle de Mairéad Ní Mhaonaigh d'Altan.

Citons encore "A Bruxo", un air du groupe galicien Milladoiro,qu'on attribuerait volontiers aux Chieftains, tant il s'inscrit naturellement dans le répertoire du groupe. Les nombreux instrumentaux (reels, jigs,...) qui font la part belle au fiddle de Gerry O'Connor. Et enfin le magnifique "Lough Erne Shore", seule chanson en anglais, qui conclut l'album, et sur lequel le talent de guitariste de Gilles Le Bigot trouve toute sa mesure.

Un album qui à la fois plonge ses racines dans la tradition, et dans le même temps, grâce aux compositions de Eithne, affirme une tonalité contemporaine certaine.

P. COUSIN

1986 Saje & Compagnie 1996

FÊTE SES 10 ANS

de créations théâtrales et musicales en Bretagne

Nous vous proposons de fêter ça tous ensemble !

Voir programme ci-dessous

PROGRAMME DU 27 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE 1996

Dimanche 27 octobre	15 h 30	LANESTER	Salle Jean Vilar	**INAUGURATION** CRÊPES DE GRANIT
Mercredi 30 octobre	14 h 30	LANESTER	Salle Jean Vilar	LA LEÇON FANTASTIQUE
Jeudi 31 octobre	14 h 30	LANESTER	Salle Jean Vilar	LA LEÇON FANTASTIQUE
Samedi 2 novembre	20 h 30	LANESTER	Théâtre des 2 Rivières	CRÊPES DE GRANIT
Mardi 5 novembre	10 h 14 h 30	INZINZAC-LOCHRIST	Centre Culturel	LA BALADE ENCHANTÉE OU CI-NÉMA M'ÉTAIT CONTÉ
Mercredi 6 novembre	14 h 30	INZINZAC-LOCHRIST	Centre Culturel	LA BALADE ENCHANTÉE OU CI-NÉMA M'ÉTAIT CONTÉ
Mercredi 13 novembre	14 h 30	PLŒMEUR	Centre Culturel Océanis	A BORD DE PRÉVERT
Vendredi 15 novembre	20 h 30	PLŒMEUR	Centre Culturel Océanis	CRÊPES DE GRANIT
Dimanche 17 novembre	14 h 30	PLŒMEUR	Centre Culturel Océanis	A BORD DE PRÉVERT
Mardi 19 novembre	10 h 14 h 30	QUIMPERLÉ	Salle du Coat Kaer	LA BALADE ENCHANTÉE OU CI-NÉMA M'ÉTAIT CONTÉ
Mercredi 20 novembre	14 h 30	QUIMPERLÉ	Salle du Coat Kaer	LA BALADE ENCHANTÉE OU CI-NÉMA M'ÉTAIT CONTÉ
Vendredi 22 novembre	20 h 30	QUIMPERLÉ	Salle du Coat Kaer	CRÊPES DE GRANIT
Mardi 26 novembre	10 h 14 h 30	LORIENT	Espace Cosmao Dumanoir	LA BALADE ENCHANTÉE OU CI-NÉMA M'ÉTAIT CONTÉ
Mercredi 27 novembre	14 h 30	LORIENT	Espace Cosmao Dumanoir	LA BALADE ENCHANTÉE OU CI-NÉMA M'ÉTAIT CONTÉ
Jeudi 28 novembre	10 h 14 h 30	LORIENT	Espace Cosmao Dumanoir	LA BALADE ENCHANTÉE OU CI-NÉMA M'ÉTAIT CONTÉ

La Leçon Fantastique

THÉÂTRE - CHANSONS - MIME

Pour enfants



Ce conte aux ressorts magiques est "une petite leçon de choses humaines" qui montre aux jeunes spectateurs la nécessité d'aiguiser leur attention et leur compréhension des "choses de la vie" afin de triompher de tous les obstacles... comme les héros de cette aventure. Un conte musical, drôle et merveilleux.

Crêpes de Granit

SPECTACLE THÉÂTRAL ET MUSICAL "COMICO-CELTIQUE"



C'est dans une espèce de forêt (qu'on pourrait dire magique) que se situe cette rencontre puis cet affrontement explosif de trois personnages farfelus à la recherche de leur identité.

Pour adultes

La Balade Enchantée

OU CI-NÉMA M'ÉTAIT CONTÉ

Tout public



est un spectacle étonnant !
Un ensemble inattendu, original et nouveau de chansons et de sketches parlés et mimés.
Une nouvelle façon de spectacle, rapide, vivant,
sorte de musicale-comédie qui raconte une aventure
à vrai dire plutôt magique et même fantastique
pour évoquer, apprendre et fêter les 100 ans du cinéma.
Cent ans de rêves éveillés.

A Bord de Prévert

POÉSIE - MIME - THÉÂTRE

Un spectacle comique, coloré, imaginatif,
où nous retrouvons la Fée Korantine et le Clown Clean...
Emportés sur un océan imaginaire,
ils nous entraînent à travers la magie des mots
à la recherche d'un trésor :
L'Oiseau poète... l'Oiseau lyre...
l'Oiseau qui chante et qui délire...
qui nous met la tête à l'envers
par la voix de Jacques Prévert.

Tout public

● Le miracle breton



Breton de la diaspora, Yannick Le Bourdonec a voulu rendre hommage à cette *"ancienne Armorique (qui) a généré à la fois un petit patronat paysan, un peuple de commerçants et d'artisans devenus entrepreneurs, "exporté" des "bac plus cinq" et formé plus de docteurs et d'agrégés que partout ailleurs en France"*. On l'aura compris, *"Le miracle breton"*, c'est la Bretagne qui gagne... ou qui fait gagner.

Yannick Le Bourdonnec se sera sans doute reconnu dans cette Bretagne contemporaine et duale (parce que d'ici et d'ailleurs), et si différente de l'image dégradante du "pays de Bécassine", puisque natif du Poher, c'est dans la presse économique parisienne qu'il a trouvé sa voie. Ancien chef du service Affaire à *L'Expansion*, ancien grand reporter au *Nouvel Economiste*, il est depuis juin 1994 rédacteur-en-chef adjoint du magazine économique *Enjeux Les Echos*.

L'auteur s'est attaché à décrire le décollage économique aussi rapide qu'inattendu qui s'est produit en Bretagne à partir des années cinquante. Pour ce faire, il a mené une enquête fouillée, multiplié les rencontres et les interviews pour produire un ouvrage vivant où la dimension humaine prend le pas sur les statistiques.

Les conditions d'émergence du premier véritable capitalisme breton, si l'on excepte le développement industriel en Loire-Atlantique et les conserveries de la côte sud, sont analysés très précisément. Elles font appel surtout à ce que les Japonais appellent le *"logiciel culturel"* ; volonté très forte de réussir au pays pour conjurer la fatalité de l'exil, aspiration à s'élever socialement à partir d'un bon niveau d'éducation et de formation, combinaison entre l'individualisme qui rend ambitieux et le sens du collectif qui responsabilise, appel aux solidarités familiales et à l'esprit de clan, et surtout bien sûr le sentiment d'appartenir à une collectivité humaine distincte et originale qui doit se perpétuer dans l'action et la maîtrise des nouvelles technologies. Le contexte très favorable des Trente Glorieuses a fait le reste pour permettre à la Bretagne de combler la plus grand partie de son retard sur le plan des infrastructures (routes, réseaux) et ainsi rendre les produits bretons plus compétitifs, d'abord sur le marché français, puis sur les marchés internationaux. L'action de l'Etat s'est également avérée utile pour favoriser, en période de croissance, quelques délocalisations industrielles importantes : Citroën à Rennes (1961), le CNET (Centre national d'étude des télécommunications) dans le Trégor (1959). D'autres entreprises ont suivi ou se sont créées autour de ces noyaux.

Le capitalisme breton existe

Dans une partie intitulée *"Patrons du terroir et pionniers de la renaissance"*, Y. Le Bourdonnec dresse une galerie de portraits qui frappe par le nombre et l'ampleur des réussites individuelles. Assurément la Bretagne est passée maître dans l'agro-alimentaire et la grande distribution en France et même au-delà. En témoigne le classement des familles Doux, Le Duff, Bigard, Glon, Stalaven, Gourvennec, Pinault et Carn parmi les 420 plus grosses fortunes de France (*"Challenges"*, novembre 1996). Leclerc et Le Roch (Intermarché) pour la grande distribution, mais aussi Tilly et Guyomarc'h pour l'agro-alimentaire viennent compléter ce palmarès, avec Yves Rocher, Pierre-Yves Legris, Vincent Bolloré, Jean Leroux et les familles Hutin et Degrées du Lou (Ouest-France) dans d'autres secteurs d'activité.

Champion toutes catégories : François Pinault, 9e fortune de France (8,5 milliards de francs). Natif de Treverien, près de Saint-Malo, issu d'une famille d'agriculteurs, de marchands de bois et de scieurs. François Pinault a commencé sa carrière, après la guerre d'Algérie, dans le commerce du bois en obtenant un prêt de 100.000 francs de sa famille. Il force les lois du marché en court-circuitant les grossistes en place. En spéculateur avisé, il sait aussi vendre et acheter (ou racheter) au bon moment. Mais son ascension vers les sommets, c'est au cours des années quatre-vingt qu'il la réalise, avec le soutien du Crédit Lyonnais et du pouvoir politique (acquisition de La Chapelle d'Arblay sous un gouvernement socialiste). Aujourd'hui il se trouve à la tête d'un groupe international aux ramifications complexes : grande distribution (La Redoute, Conforama, Le Printemps et la FNAC), valises (Samsonite), stations de ski américaines, etc. Au total 21 sociétés dans l'industrie et les services. Mais, nous dit l'auteur, *"entre l'étoile filante du capitalisme français et la Bretagne, point d'histoire d'amour"*. Son ambition l'a conduit vers d'autres cieux.

Pinault est, semble-t-il, l'exception car les grands patrons ont traditionnellement gardé le contact avec la terre nourricière. Yves Rocher emploie 1.500 personnes à La Gacilly et 150 à Rennes même si le siège social et 350 employés sont en région parisienne. Jean-Pierre Le Roc'h (Intermarché) a repris l'armement lorientais Lucas pour développer une nouvelle technique de pêche avec des cargos frigorifiques qui vont directement sur les lieux de pêche pour débarquer un poisson plus frais. Les 3.300 employés du groupe Le Duff (restauration rapide) sont répartis entre Brest, Nantes, Saint-Brieuc et la région rennaise. Les entreprises créées en Bretagne par des entrepreneurs du cru sont encore peu soumises au phénomène des délocalisations vers des pays à main-d'œuvre bon marché.

Un modèle agricole à repenser

L'auteur identifie clairement les réussites et les inconvénients de ce qu'il convient d'appeler le modèle agricole breton, importé d'Europe du Nord et fondé sur le productivisme et l'élevage hors-sol. S'il a pu contribuer à maintenir un certain nombre d'agriculteurs à la terre à une époque où le paysannat subissait de plein fouet les conséquences de la modernisation industrielle et de l'amorce des biotechnologies (en 1962, 40,3 % de la population active bretonne était employée dans le secteur primaire contre 19,9 % en France), aujourd'hui il agit plutôt comme un facteur aggravant. S'il a permis de bâtir des "cathédrales industrielles" à la campagne, c'est au prix de salaires très bas et d'une valeur ajoutée très insuffisante (la Bretagne est au 18e rang des régions françaises pour la valeur ajoutée par salarié dans l'industrie). Consommation intérieure et capacité d'investissement s'en ressentent. Et puis il y a bien sûr le problème de l'environnement qu'on a repoussé trop longtemps et qui mobilise aujourd'hui des capitaux publics et privés qui ne sont plus disponibles pour l'investissement productif et socialement utile. Pour l'auteur *"l'environnement sera l'enjeu essentiel de l'agriculture des années 2000. Aux paysans de montrer qu'ils peuvent maîtriser les méfaits d'un système hyperproductif. Car à l'horizon se profilent de grandes interrogations sur la santé humaine."*

La première richesse industrielle de la Bretagne (un tiers des emplois) va-t-elle finir par l'appauvrir ? Y. Le Bourdonnec ne le croît pas et décèle au contraire les premiers signes d'une prise de conscience. Thierry Merret, le président du CDJA du Finistère, lui a fait cette confidence étonnante : *"Je suis partisan de la création d'une section agriculture biologique au Comité économique du Nord-Finistère, il y a là un créneau à prendre"*. La recherche de la qualité et la transformation des produits primaires se développent. *"L'industrie alimentaire est engagée très nettement dans la voie de la valeur ajoutée, des plats préparés, du service. Les réussites sont aussi certainement moins voyantes, mais criantes, car l'ère des grands empires est révolue. L'heure est à l'innovation, aux produits "de niche"*. Pour Yves Morvan, le président du Conseil économique de la Région Bretagne *"nous devons passer de la production de poissons ou de porcs à une industrie de l'intelligence"*.

Se libérer des tutelles qui n'offrent plus de protection efficace

L'intelligence ne fait pas bon ménage avec la mise sous tutelle. Pour Y. Le Bourdonnec, la chance de la Bretagne, c'est le grand large comme au temps où la Bretagne ducale entretenait la Marine de Commerce la plus riche d'Europe : *"la région a connu ses heures de gloire lorsqu'elle vécut de l'échange. C'est le commerce international qui l'a enrichie"*. L'ouverture sur la mer (80 % du commerce extérieur de l'Union européenne se fait par la voie maritime) et les outils de télécommunication les plus modernes (Numéris, mode de commutation ATM) sont des atouts considérables. Un autre argument plaide en faveur de l'ouverture économique : *"L"Etat n'a plus les moyens ni la vocation, dans une économie mondialisée, de jouer le rôle qu'il affectionna dans les années d'après-guerre. La région ne peut compter que sur ses propres forces."* Les délocalisations en province, si elles devaient avoir lieu, ne concerneront que les administrations publiques, en aucun cas de grandes unités industrielles. Ce temps-là est effectivement révolu. Si le colbertisme demeure, c'est sous son visage le plus sombre, en bloquant les réformes institutionnelles nécessaires au développement des régions.

On s'étonnera quand même que l'auteur, bien que souhaitant que *"le chantier de la régionalisation soit rouvert"* ait tenu à souligner que *"Région ne signifie pas forcément autonomie"*, et cela après avoir exposé les mérites de l'autonomisme catalan, flamand et bavarois. Alors, peur d'effaroucher le lecteur parisien ? Le contraire de l'autonomie étant la dépendance, sa démonstration aurait été plus convaincante si le conformisme des notables bretons sur le plan institutionnel avait été étudié comme l'un des facteurs d'explications possibles du processus de marginalisation en cours de la Bretagne dans la vie politique française. L'auteur manie l'art de la litote quand il attire l'attention sur le fait que *"la région ne sait plus déléguer, en nombre suffisant, de grands barons à Paris"*, mais il n'en

● Sectes et mouvements initiatiques en Bretagne

Renaud Marhig, spécialiste reconnu des sectes, a travaillé sur l'Ordre du temple solaire en soulignant, avant le drame suisse, les risques qu'il représentait. Il s'est associé à Alain Kerlidou, qui a côtoyé de l'intérieur des milieux initiatiques bretons.

Les deux auteurs nous livrent un bon ouvrage de 192 pages paru chez Terre de Brume Editions, pour 119 F. Malgré le titre, le livre porte surtout sur les sectes et les mouvements qui y ressemblent, et peu sur les mouvements initiatiques. On découvre d'abord la chapelle du mont St-Michel de Brespart la nuit, éclairée de l'intérieur par des bougies pour une cérémonie mystérieuse. Le XX[e] siècle finissant, inquiétant, est propice au désarroi et aux crédulités, dans beaucoup de domaines. On passe ensuite au Gorsedd, l'assemblée des druides, continuatrice de l'Ordre des druides, fondé en 1717, en pleine fièvre maçonnique, par John Toland. Le livre aide à s'y repérer et interroge à cet effet Guv. Le Scouézec, le grand druide actuel. Divers récits d'expériences initiatiques permettent de se faire une idée des motivations des initiés, et aussi des manœuvres des initiateurs, de leurs imprudences aussi. Au-delà d'un tronc principal, où des règles de déontologie semblent préservées, les pires extravagances existent, certains s'en rendent compte trop tard, à leurs dépens.

Un deuxième chapitre nous plonge dans le nouvel âge à la mode de Bretagne, avec une forte propension à réclamer de l'argent aux adeptes. Les textes de base de différents groupes sont cités, pertinents, éloquents souvent. Chaque enquête permet de découvrir un mouvement particulier. Parfois, on a du mal à situer tout cela au XX[e] siècle, celui de l'instruction généralisée et de l'esprit critique. En milieu d'ouvrage, 9 documents photographiques viennent donner corps à ce qui est décrit.

Le quatrième chapitre nous plonge dans les sectes proprement dites, relativement discrètes en Bretagne. De Sahaja Yoga à l'Ajam et à l'IVI (invitation pour une vie intense). Plus inquiétante, la Fraternité blanche universelle, peu présente officiellement en Bretagne, mais dont l'enseignement semble omniprésent. Les dix pages consacrées à l'Ordre du temple solaire sont claires et percutantes.

Le risque est de prendre comme dénominateur commun ce qui est étrange et mystérieux. Du coup, l'Opus Dei, ultra conservateur, est lui aussi présenté comme une secte, ce qu'il n'est pas. La notion de secte est trop floue pour être pleinement opératrice. Une liste finale indicative récapitule les groupes à caractère sectaire en fin d'ouvrage : près de 4 pages !

Un livre qui se lit vite, une précision et une efficacité étonnante dans l'enquête : le travail des deux auteurs ne manque pas d'intérêt même s'il n'épuise pas le sujet.

J.J.M.

● Petit dictionnaire licencieux des Bretons

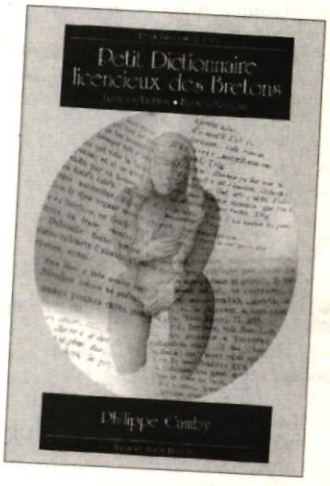
Après l'ouvrage de Martial Ménard sur l'érotisme dans la langue bretonne (*"La grande clé du petit paradis"*, An Hero, 1995), le thème semble accrocher les auteurs.

Philippe Camby publie maintenant un dictionnaire français-breton, breton-français, appuyé sur le *glossaire cryptologique du breton,* d'Emile Ernault et d'autres ouvrages rares. Il en résulte un petit livre de 207 pages, commode à consulter.

Au hasard, on saura que W.C. se traduit "Poull-an-Brenn" ; zizi, "piden" ; vous saurez ce que c'est qu'un kriber, que le "laezh anduilhen", qu'ober ouzh ul loen". L'intérêt n'est pas que le lexicographique.

Dans une terre bien christianisée, on voit persister et évoluer toute une culture libre et riche d'imagination et de rêve, de créativité aussi.

(207 pages, Terre de Brume, 89 F).



● Une saison en Irlande



Bernard Berrou est enseignant, peintre pour ses loisirs depuis 1966. Il nous offre sa première œuvre littéraire, un récit. On est plongé dans l'Irlande au quotidien dans des paysages qui sortent de la palette d'un peintre, avec des personnages hors normes. Cette errance à travers des contrées à l'écart du monde moderne est aussi une recherche du bonheur hors d'un monde où l'homme semble s'engloutir.

L'écriture est sobre et dense, et pourtant poétique. (Terre de Brume, 98 F).

● Le miracle breton (suite)

Alors que les sondages annuels de l'O.I.P. (Observatoire interrégional du politique nous montrent des Bretons de plus en plus acquis à l'idée d'une vraie régionalisation, il apparaît que cette revendication populaire ne trouve pratiquement aucun écho chez les représentants locaux des partis parisiens. Leur timidité excessive ne dissimulerait-elle pas, en définitive, une inaptitude à comprendre et à porter l'aspiration d'une majorité de Bretons à plus de liberté dans une solidarité renouvelée ?

Ce n'était sans doute pas le propos de Y. Le Bourdonnec, mais après avoir refermé *"Le miracle breton"*, le lecteur est naturellement amené à se demander dans quelle mesure ce nouveau patronat breton, si brillamment décrit dans sa quête d'expansion, pourra s'accommoder longtemps encore d'une classe politique locale qui se montre globalement défaillante sur les trois terrains où les acteurs économiques l'attendent, à savoir la prospective, l'entraînement et le lobbying.

Au final, il reste un ouvrage foncièrement optimiste qui contribuera sans doute à hausser un peu plus la cote de la Bretagne chez les Français (effet "nouvelle vague") et qui devrait inciter les Bretons à plus d'audace. Un ouvrage utile à la compréhension des ressorts du développement de demain.

C.G.

"Le miracle breton", Yannick le Bourdonnec, Ed. Calmann-Lévy, 239 p. 110 F.

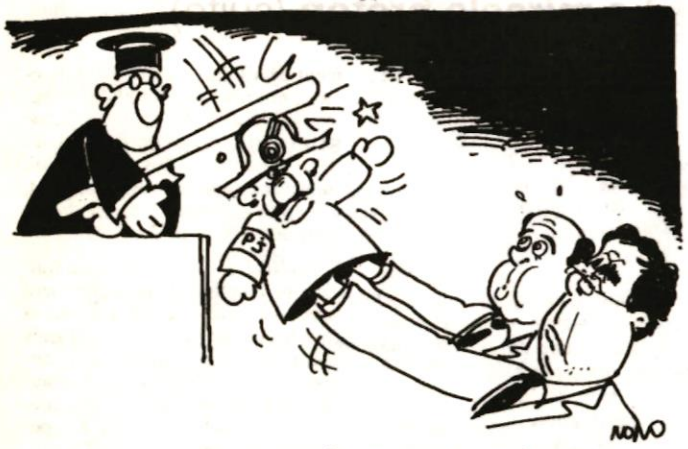
Octobre... vu par Nono







LA PISTE AUX ÉTOILES...



LE PATRON DE LA P.J. SANCTIONNÉ...



Conférences Gwezenn

L'association Gwezenn, centre social, 5 rue Guy Pabois, 35600 Redon, nous communique ses prochaines conférences :

● **"Face aux nouveaux conflits internationaux, sommes-nous désarmés ?"** par Christian Mellon, jésuite, rédacteur en chef de la revue Projet, membre de la commission justice et paix. Vendredi 15 novembre, à 20 h 30, au centre social de Redon.

● **"La Mongolie entre Chine et Russie : situation politique et traditions mongoles"** par Catherine Lantenois, ethnologue diplômée de l'Institut National des Langues et Civilisation Orientales. Vendredi 6 décembre, à 20 h 30, au centre social de Redon.

● **"Héraldisme en Bretagne et Pays de Redon"** par J.P. Fernandez, spécialiste de l'histoire héraldique et concepteur de blasons contemporains. Vendredi 14 février, à 20 h 30, au centre social de Redon.

● **"Météo et modification du climat"** par Gwenole Guével, prévisionniste de Météo-France à St-Jacques de La Lande. Vendredi 21 mars, à 20 h 30, au centre social de Redon.

● **"Les marchés de Bretagne au Moyen-âge"** par René Cintre, professeur d'histoire et géographie à Fougères, docteur ès Lettres et Sciences Humaines. Vendredi 11 avril, à 21 h, au centre social de Redon.

THÉÂTRE : *Brancusi contre États-Unis*

Le **Centre Dramatique de Bretagne,** installé à Lorient, vient de présenter une série de séances consacrées à une création, "Brancusi contre États-Unis".

Constantin Brancusi était un grand sculpteur roumain installé en France, qui a joué un rôle important dans l'évolution de l'art contemporain jusqu'aux années 50. En 1926, "L'oiseau", une œuvre de l'artiste, est achetée par un musée américain. Les douanes américaines taxent l'objet à 40 %, au prix des produits ordinaires, déniant à la pièce le caractère d'œuvre d'art.

Brancusi fait alors un procès à l'État américain pour faire admettre qu'il s'agit bien d'une œuvre d'art. Le procès a effectivement eu lieu pendant plus d'un an, en 1927 surtout. Ce sont les minutes de ce procès qui ont servi à l'écriture de la pièce.

Le thème est sérieux, intéressant, et pourrait paraître austère. "Brancusi est un artiste, son "oiseau", produit à un seul exemplaire, travaillé de la main de l'artiste, conçu par lui, est une œuvre d'art", affirment les témoins de l'accusation, des sculpteurs, des critiques d'art, des conservateurs de musée. "Cet objet non figuratif ne procure aucune émotion artistique, ce n'est pas une œuvre d'art, répondent les témoins cités par le défendeur, l'État américain.

Pour faire vivre un tel débat, Vignet a placé les spectateurs sur la scène, en amphithéâtre, les plaçant en position de jury. Il a intercalé les neuf comédiens, en costume sobre, les amenant à défendre avec conviction leur point de vue. Le débat de 1926-27 trouve ainsi porté en 1996, avec une actualité vibrante. On suit avec intérêt la fougue et la sincérité des acteurs-témoins, on applaudit leurs conclusions et l'on se trouve prêt, à la fin, à rendre le verdict : le travail de Brancusi est bien une œuvre d'art. L'heure quarante cinq passe vite et l'exploit des comédiens n'est pas mince d'avoir réussi à donner corps et vie à un tel débat. On ne décroche jamais, et, les acteurs partis, on a encore envie de discuter du sujet. Bravo !

"Celtic Trip"

Nless Music vous informe : **BLEIZI RUZ** nouvel album "Celtric Trip". Sortie nationale le 5 novembre.

Contact promo presse, Patrice Le Duc, tél. 02.99.35.57.88. Fax 02.99.35.57.40.

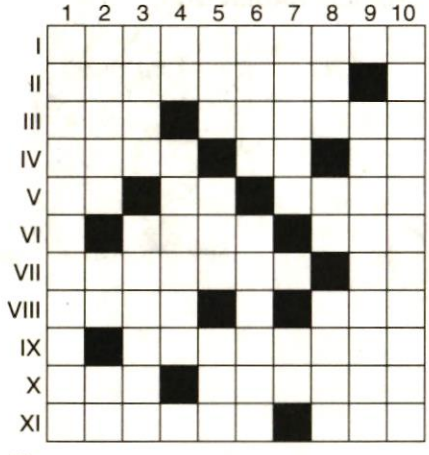
Fest-noz à Monterfil (35)

Le samedi 9 novembre, à 21 heures, à la salle de la Bétangeais à Monterfil, animé par le groupe Skolvan et les musiciens et chanteuses du Cercle Celtique de Rennes.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 87

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Ont maintenu Merlin en Brocéliande. – II. S'éloigne de Grand-Dieu pour rejoindre la Loire. – III. A Rieux, représente le centre ville ; Naguère, on risquait fort de l'être aux abords du Yeun Elez. – IV. C'en est une forte honteuse que d'appartenir au F.N. ; Pronom personnel ; Terminaison bretonne francisée. – V. Pointes de feu ; Article ; Lettres de Crédin. – VI. Sert d'appât pour les pêcheurs ; Prétexte pour incarcérer certains Bretons. – VII. Des papillons pas plus nombreux qu'ailleurs à l'Ecarpière en Gétigné. – VIII. Brette ou vague ; Souvent bien ancrée dans l'âme bretonne. – IX. Personnages d'Alphonse de Châteaubriant. – X. Chef d'équipage ; Ecrivain né en Irlande ou oiseau marin. – XI. Bourg ou pays d'Ille-et-Vilaine ; Indique la proximité.

VERTICALEMENT : 1. A coup sûr, l'un des plus charmants villages des bords de Rance. – 2. Curieusement, on ne lui connaît pas de loups ; Particule verbale optative ; Tête de bois. – 3. Une route bien connue de certains de nos marins ; A consommer avec modération. – 4. Pronom personnel ; Fait carrière dans la pierre. – 5. Commun à la Maine et à la Moine ; Fut longtemps bafouée par La Fontenelle ; N'est encore modeste qu'à demi. – 6. En breton, ne révèle pas nécessairement un manque de vitesse ; Pour balayer, ont cédé la place au plastique. – 7. Jeunes postiers du Trégor ? Adverbe. – 8. Symbole druidique ; Déjà vu au 2 du 7 vertical ; Aujourd'hui, n'a plus rien de banal. – 9. Tel le col de Pontcallec. – 10. C'est pour l'être devenus que certains de nos marins brillent dans les courses au large.

M. ERWAN

SOLUTION du n° 86

Horizontalement : I. PENTHIÈVRE. – II. IS ; RUADENN. – III. NT ; EIL ; NAK. – IV. OUEST ; BIBL. – V. TADORNES. – VI. DIU (DIUS) ; IODÉES. – VII. URETÈRE ; UK. – VIII. CENDRIERS. – IX. PP ; EAL. – X. OUBLI ; J.V. (JACQUES VACHÉ). – XI. SOUTERRAIN.

Verticalement : 1. PINOT-DUCLOS. – 2. ESTUAIRE ; UO (BUOH). – 3. EDUEN ; BU (BUOH). – 4. TRESO (TRÉSOR) ; TD (TAD) ; L.T. (LOUIS TROCHU). – 5. HUITRIER ; PIE. – 6. IAL (LAI) ; NORIP (PIRON). – 7. E.D. (EUGÈNE DELONCLE) ; BÉDÉE ; J.R. (JAKEZ RIOU). – 8. VENISE ; RÊVA. – 9. RNAB (BRAN) ; EUSA.. – 10. ENKLASK ; LIN (LINEG).

4e journée de l'Aff à Beignon (56)

Cette journée se déroulera comme suit :

● Randonnée musicale à 14 h 30 : randonnée dans la Vallée de l'Aff accompagnée par des groupes musicaux ; accueil à la salle multifonctions de Beignon ; tarif : 10 F par personne.

● Repas médiéval à 19 h : tarifs : 80 F la soirée (repas + fest-noz) sur réservation au 02.97.75.74.04 ; 85 F la soirée (repas + fest-noz) sur place ; 30 F la soirée (repas + fest-noz) pour les moins de 12 ans.

● Fest-noz à 21 h : avec les groupes Maen Ruz, Feurzai, Gueblez et Rivoalen ; tarifs : entrée au fest-noz comprise dans le tarif soirée ou 35 F le fest-noz seul.

Journées d'étude au Centre Breton d'Art Populaire à Brest

Comme les années précédentes, le Centre Breton d'Art Populaire organise des Journées d'étude. Six enseignements sont concernés par ces journées :

◗ **Harpe celtique** les samedis 18 janvier, 15 février et 15 mars, avec G. Ropars. Travail technique et étude des styles appliqués à l'instrument. Danses du Centre-Bretagne, du Pays de Vannes et accompagnement de gwerziou.

◗ **Accordéon diatonique** le dimanche 8 décembre avec P. Corbel : Musique irlandaise ; étude du style, le dimanche 16 février avec Y.L. Joly : harmonisation et accords, le dimanche 16 mars avec Y.F. Perroches : danses du Pays de Vannes (an dro, laridé).

◗ **Violon** avec P. Lemou les samedis 30 novembre, 25 janvier et 22 mars : Etude du style de Haute-Bretagne : Vannetais-gallo, mené et Pays de Loudéac.

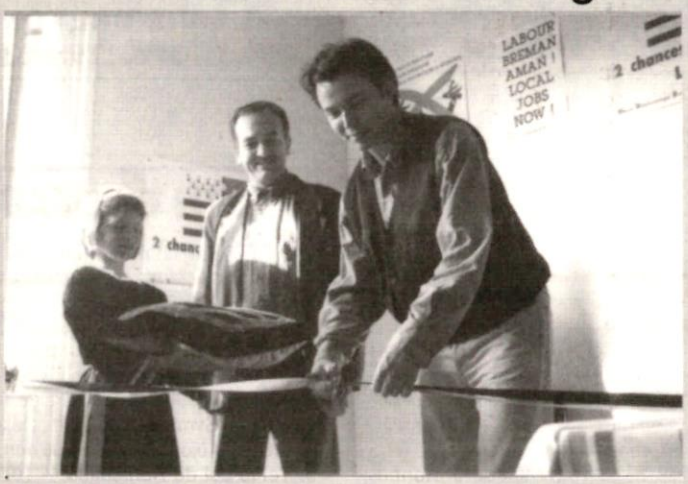
◗ **Flûte traversière** avec S. Morvan les samedis 18 janvier, 15 février et 22 mars : travail technique et étude des styles appliqués à l'instrument.

◗ **Guitare** avec S. Siberil les samedis 7 décembre, 1er février et 15 mars : étude des accords ouverts en musique traditionnelle et "finger picking".

◗ **Danses traditionnelles** le 7 décembre avec G. David : laridé 6 temps et danses du Vannetais gallo, rond de St-Vincent, le 18 janvier avec J.P. Premel : danse ronde du Pays Pagan ; rond de Landeda, le 1er février avec M. Chevalier ; danses du pays Fisel, le 15 février avec D. Dayou ; danses plin, le 15 mars avec J.C. Colin : la gavotte du pied droit et ses variantes.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions : Centre Breton d'Art Populaire, 5 rue Marengo, 29200 Brest. Tél. 02.98.46.05.85.

INAUGURATION
Ti An Emsaverien – La Maison des Militants
22 rue des Halles – 2e étage



Il y avait foule cet après-midi du 19 octobre pour l'inauguration des nouveaux locaux UDB de St-Nazer, signe du dynamisme de la section locale et de la vitalité du sentiment breton sur la ville. Les trois conseillers généraux de St-Nazer, ainsi que plusieurs adjoints au maire étaient présents à cette occasion. Au cours de cet après-midi, on pouvait surprendre de nombreuses conversations en breton, témoins du renouveau de notre langue sur St-Nazer.

Ti An Emsaverien a comme vocation de devenir un lieu d'échanges, d'informations et de convivialité.

Ce nouveau local est ouvert aussi bien à ceux qui désirent connaître notre parti et ses projets qu'aux personnes demandeuses d'informations sur l'actualité politique, sociale et culturelle de la Bretagne. De nombreuses publications y sont disponibles.

Notre ambition est d'en faire un centre politique et culturel breton au service des Nazairiens et des habitants de la Presqu'île Guérandaise.

Une permanence est assurée chaque samedi, de 10 h à 12 h. D'autres plages horaires seront aménagées en fonction de la demande.

JAZZ aux Arcs
56530 Quéven

■ Samedi 16 novembre, à 20 h 30 : **KENNY GARRETT**, "Le fils spirituel de Miles Davis".

Kenny Garrett présente L'exceptionnelle particularité d'avoir fait partie des deux plus grands nids à talents de l'histoire du jazz : les jazz Messengers d'Art Blakey et le groupe de Miles Davis. Ce dernier le marquera à vie et lui permettra d'exploser aux yeux du grand public. Aujourd'hui Kenny Garrett n'a plus besoin de mentor. Son saxophone alto est devenu incontournable dans les sphères jazz et funk. La violence pertinente de son dialogue n'est pas sans rappeler les diatribes de John Coltrane. Kenny Garrett s'entoure toujours d'une rythmique incroyable.

■ Dimanche 8 décembre, à 18 h : **CHARLIE HADEN QUARTET WEST.**

Il joue avec Art Pepper (1957), Paul Bley (1957-59), Elmo Hope, Hampton Hawes (1958-59). Ornette Coleman (1959-62)... A la fin des années 80 naît le Quartet West. Dès lors, entre les engagements de quartet et de multiples rencontres (avec Joe Henderson, Pat Metheny, Gonzalo Rubalcaba, Paul Motian...), il devient le sideman le plus recherché et prestigieux (auprès d'Abbey Lincoln et Stan Getz, Tom Harrell, le guitariste portugais Charlos Parédès)... Sa sensibilité, son invention le placent parmi les meilleurs instrumentistes contemporains.

Courrier

Bonne note...

Très bien le PB, 8/10, mais puis-je vous conseiller de faire 1 page Internationale qui donne des nouvelles brèves et des adresses des autres peuples minoritaires en lutte. Il faut que les peuples minoritaires se mettent d'accord entre eux.



Quelques souhaits...

Abonné depuis plusieurs années, je vous adresse un chèque de soutien pour une nouvelle année.

Je profite de l'occasion pour vous donner un point de vue et un souhait quant au contenu du PB :

– J'aimerais qu'une fois par trimestre au moins le journal consacre un dossier sur un thème donné, par exemple, le chômage, la montée du fascisme (à travers le FN) en y développant les orientations politiques, les luttes menées, etc...

– J'aimerais également que l'UDB dans le PB nous fasse part régulièrement des débats qu'elle a avec la gauche bretonne, les rapports avec les organisations de gauche (partis ou associations) ce qui permettrait au lecteur de juger de l'évolution (ou de la non évolution) des rapports unitaires.

Etant moi-même militant de gauche (proche de la LCR) et militant syndical (CFDT en lutte, pas celle de Notat, l'autre !).

Ceci dit, j'apprécie par ailleurs le Peuple Breton... la preuve, je m'y réabonne.

J.

Evolutions...

J'ai reçu récemment d'un ami deux anciens (c'est le cas de le dire) numéros du PB : le 79 et le 81. Que de changements ! On peut regretter certaines choses : tout d'abord, le ton "saignant" qu'avaient les journalistes à cette époque ; ensuite, le PB semble avoir laissé de côté l'actualité économique immédiate. Mais il a aussi (logique) les qualités de ses défauts : plus grande ouverture d'esprit, plus grande diversité des sujets abordés (notamment la culture et la langue bretonne) et des dossiers de fond, très fouillés. Bref, le PB s'est "professionnalisé" (n'y voyez rien de péjoratif). Je pense cependant qu'il gagnerait à avoir et *une partie nettement polémique* et *une autre "réflexive", analytique.*

En tous cas, l'évolution du PB prouve que c'est un journal vivant, à l'écoute de ses lecteurs. Trugarez he da galon ganeoc'h evit Breizh.

A. L. - Vaucresson

FORUM PERMANENT
36.14 UDB

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

TI AR VRO

SVP Écrivez avant le 20 du mois seulement pour le suivant ! Le PB-PV est un mensuel

Carhaix, le 17 octobre 1996

Gérald Lambert
Président

à

Monsieur Christian GUYONVARC'H
Porte parole de l'U.D.B.
LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
44, rue César
56100 LORIENT

Objet : Festival du Livre en Bretagne
Carhaix (29), les 26 et 27 octobre 1996

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

-Même dans mon menhirland on peut s'abonner au Peuple Breton !-



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 13 F
❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**
❑ **chèque postal**
❑ **chèque bancaire**
❑ **mandat-lettre**
à l'ordre du
"Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

Par Pierre MORVAN

IMPÉNÉTRABLES

Les voies de l'imprimerie sont réellement impénétrables ! Le mois dernier, je voulais vous faire part des projets de ***Musique Bretonne*** *et toute une partie du texte a disparu corps et âme. Pour les lecteurs qui sont restés sur leur faim, précisons simplement que* ***Musique Bretonne*** *veut devenir « autre chose qu'un bulletin paroissial » – d'où mon titre – et se donne, pour y parvenir, quelques mois de délais et de réflexion. Bonne chance au confrère !*

Autre vide dans le paysage musical breton, définitif cette fois-ci, celui que laisse ***Georges L. JOUIN****, parti sur la pointe des pieds. J'y reviendrai le mois prochain.*

Enfin, puisqu'il n'y a quand même pas que des mauvaises nouvelles, ***Trad Magazine*** *a démenti avec vigueur les méchantes rumeurs qui annonçaient sa disparition prochaine.* ***Trad Magazine****, 48 numéros aux prunes, se porte bien et le fait savoir. Qu'on se le dise et qu'on le lise !*

Yvon ETIENNE

«Les plus pires succès...» *(Pluriel, Distribution Sony Music, GRI 19087-2)*

«Chansons trad' pour demain» *(Pluriel, Distribution Sony Music, GRI 1 9085-2)*

Passons rapidement sur le premier de ces disques. Si je vous dis qu'il contient, entre autres petites merveilles, des titres aussi essentiels que «La Confiture» (nouvelle version), «La complainte de la défonce agricole», «Ça fait une heure qu'on est là» ou «Libertad», vous comprendrez vite que «Les plus pires succès d'Yvon Etienne» fait partie de ces



rares compilations indispensables pour toute discothèque qui se respecte un tant soit peu...

Le second enregistrement est quant à lui consacré aux futurs meilleurs succès du plus «joufflu au ventre» des chanteurs bretons. On y retrouve tout ce qui «fait» ***Yvon Etienne*** *: la tendresse (bordel !) et l'humour vachard, une vraie joie de vivre doublée, ô paradoxe, d'un pessimisme bien réel. Et surtout, surtout, ce sens du vécu, cette façon incomparable de raconter les petits et les gros tracas de la vie quotidienne, les bruits de tondeuses, les pannes de voiture, les pannes d'oreiller ou les pannes des sens, les lendemains de cuite et les permis de conduire qui se dissolvent dans l'alcool...*

C'est bien vrai, Yvon, tout fout l'camp, «Y'a plus d'saisons»... mais heureusement, toi tu es encore là pour nous faire rire et réfléchir. Ce n'est pas bien grave si tout n'est pas d'une exquise finesse : pour ta version un peu leste du pèlerinage à ***Auray*** *(«Si j'ai le courage»), il te sera beaucoup pardonné !*

KERN

«Envorioù gwechall» *(Blue Silver, Déclic Communication, 50520-2)*

Les lecteurs réguliers du ***PB*** *n'ignorent plus combien à* ***Selaouit****, on apprécie le travail réalisé par* ***Kristen Nicolaz****, qu'accompagnent désormais ses amis de* ***KERN****. Après «Lusk an Amzer», paru il y a à peine un an, voici maintenant, chez* ***Blue Silver****, «Envorioù gwechall», souvenirs d'antan... Gwerzioù d'hier ou d'aujourd'hui, chansons à texte, là aussi, en quelque sorte,* ***Kristen*** *ha* ***KERN*** *nous proposent quelques-unes de ces histoires qui se racontaient autrefois, «à une époque très très éloignée de la nôtre, (...) lors des veillées au coin de l'âtre».*



Quelques traditionnels, dont le très fameux «Pardon Speied», se mêlent aux compositions récentes qui constituent l'essentiel du disque et jamais l'homogénéité de l'ensemble n'en souffre. Une voix dont on ne dira jamais assez tout ce qu'elle peut avoir d'original et d'accrocheur, de beaux textes en breton, une musique et des arrangements de qualité, signés pour la plupart ***Didier Dréau****, et un accompagnement sans faille ni faiblesse,tout concourt à faire de ce nouveau disque, empreint de mélancolie mais captivant du début à la fin, une nouvelle réussite.*

KERN a en outre le bon goût d'inviter une belle brochette de musiciens, parmi lesquels on reconnait au sax ***Yannick Jory*** *des* ***Pires*** *et au chant, notamment sur «Ebatoù Bidibok Nimbus» et «Plac'h ar Rozenngi»,* ***Nolwenn Korbel****. Aucun d'eux ne ménage ses efforts pour faire de «Envorioù Gwechall» un disque rempli d'émotion(s) et d'esprit.*

Yann Fanch KEMENER

«Gwerzioù & Sonioù - Monodies traditionnelles de Bretagne» *(Iguane Production, Diffusion Breizh, YFK 01)*

Les chansons qui composent ce disque sont «le fruit de quinze années de collectage, notamment en



pays Plinn et Pourlet, toute la région de Centre Bretagne» nous précise ***Yann Fanch Kemener****. «Elles sont difficiles à dater et certaines remontent au XVème siècle, voire plus». Cette réédition d'un disque paru en 88 est une bonne idée. Elle permettra de patienter jusqu'à la parution, aux éditions Skol Vreizh, des «Cahiers de Route de* ***Yann Fanch Kemener****», l'une des, sinon LA plus belle des voix de Bretagne (en souscription chez l'éditeur).*

...Pour que d'autres, à leur tour, « voient s'ouvrir devant eux un livre qui leur était jusqu'alors caché »... Envoûtant et nécessaire.

LES 4 JEANS

«Entends-tu ma blonde le tonnerre qui gronde» *(Acousteack, Boucherie Prod, 49504-2)*

Électrifier la tradition n'a plus grand chose d'innovant, surtout en Bretagne, où l'on sait faire cela depuis belle lurette et même peut-être plus longtemps encore. Voilà des années, que dis-je, des décennies, que les groupes bretons s'y emploient, avec plus ou moins de bonheur, à chacun de juger selon ses affinités...

Si ***Les 4 Jeans*** *font preuve d'originalité, c'est parce que le répertoire qu'ils branchent ainsi sur 220, c'est celui de Haute Bretagne, jusque la plutôt «ignoré» par ce type d'expé-*



rience... A part une échappée occitane avec «Pierre de Grenoble», clin d'œil à ***Gabriel Yacoub*** *et une virée outre-Manche avec «In High Germany», c'est en effet le pays Gallo que nous font (re)visiter* ***Les 4 Jeans****, des bords de la Loire à la région de Loudéac en passant par les rives de la Vilaine. Ronds, «tours» et autres ridées sont ainsi mises à l'honneur et assaisonnés à l'électro-acoustique.*

Mais qui sont donc ces énigmatiques ***4 Jeans*** *? Quand je vous aurais dit que* ***Roland BROU*** *et* ***Ronan PENNEC*** *font partie de la bande, vous saurez que la tradition n'est pas menacée...*

Bien au contraire, ce petit «dépoussiérage» ne peut que la fortifier et même si le disque doit beaucoup à la voix de ***Roland****, bien calée, bien posée, l'ensemble ne démérite à aucun moment.*

Une petite réticence cependant, ce nom en forme de boutade. Le CD des ***4 Jeans*** *mérite mieux qu'une plaisanterie un peu facile. En prêtant pour l'occasion leur violoniste, Louis Marie Séveno, les* ***Tri Yann*** *prouvent en tous cas qu'ils ne sont pas rancuniers... Quoiqu'il en soit, un groupe à suivre de près.*

STROBINELL

«Breizh Hud» *(Keltia Musique, KMCD66)*

Une présentation de Yann Fanch Kemener, c'est à la fois un grand honneur et une référence. Et quand celui-ci écrit que ***Strobinell*** *est «l'un des joyaux de notre culture musicale qui nous convie à un véritable festin, celui de la joie et de la beauté», je ne vois pas bien ce qu'il me serait possible d'ajouter...*

Les «magiciens» de ***Strobinell*** *poursuivent leur route, et nous promènent d'un bout à l'autre de la Bretagne. An dro, suite de Loudia, plinn ou laridé... «Breizh Hud» fait aussi*



une large place aux mélodies, telle cette version d'«An amzer 'oan den yaouank», que vous aurez ainsi le loisir de comparer à celle que ***YFK*** *nous propose dans la réédition dont je vous parle un peu plus haut.*

Pour ma part, je ne vous cacherai pas ma préférence pour les instrumentaux, ces danses auxquelles ***Strobinell*** *sait si bien rendre toute leur saveur, toute leur vigueur et qui ont fait de ce groupe une formation de fest-noz réputée.*

Avec ce troisième enregistrement et après sa participation à « Dans » et plus récemment à «Kleg Live», ***Strobinell*** *confirme son savoir faire en même temps que son respect de la tradition. L'efficacité alliée à l'authenticité : Strobinell, I présume ? Enchanté !*

Administrativement votre !

J'aurais bien voulu vous parler du passage de l'homme en blanc en Bretagne. Analyser avec un œil de louarn les arguments des pour et des contre, de ceux qui ont vu rouge et de ceux qui ont vu gwenn ha du. Mais mon chroniqueur remplaçant, par ailleurs directeur de ce journal, souhaite dans le précèdent numéro et à cette même place que l'on passe enfin à des choses sérieuses... A "des convergences nécessaires" comme il dit dans son langage diplomatique. Comme il a du souffrir durant deux mois. Est-ce pour tout oublier qu'il avait choisi de déménager le 20 septembre ?

Il me reste donc à vous parler de l'information sortie de la bouche d'un Anglais, qui affirmait sur l'une de mes radios préférées que le ministère des Impôts français avait envoyé dans son établissement de prestige, un étudiant se former à la " séméiologie des imprimés." Mon gros dictionnaire indique : (gr. sêmeion, signe et logos, discours) Partie de la médecine qui s'occupe des signes cliniques, ou symptômes, des maladies.

Si je comprends bien, il s'agit de former du personnel fonctionnaire chargé de comprendre les différents sens que peuvent avoir les circulaires pondues par d'autres fonctionnaires. Il est certain qu'il faut être parfois un peu malade pour écrire certains textes à l'usage du grand public. Le problème c'est que ça peut aussi rendre malade le lecteur et donc approfondir le trou de la sécu.

Si je vous parle de cela, c'est d'une part parce que je ne peux pas vous parler d'autre chose (ref : début de l'article) et parce que j'ai reçu le même jour un tas de circulaires à remplir pour mon dossier de retraite.... Quand je dis un tas, c'est pas de la blague. Dès que l'étudiant ci-dessus sera formé je l'invite à manger.

Par exemple : on me renvoie une fiche familiale d'état civil, que la mairie à rédigée la semaine passée au vu du livret du même nom et de ses propres registres, donc authentique. Le service me demande de signer et de déclarer sur mon honneur à moi, que ce qu'écrit la mairie est vrai. Pire, comme l'un de mes enfants est décédé, on me demande de mentionner en face du nom des autres qu'ils sont bien vivants. Je m'excuse, mais je n'invente rien. Pour couronner le tout... il faudrait aussi que je fournisse sur papier libre un texte signé de mon ex-femme attestant sur son honneur à elle... que j'aurais toujours bien payé ma pension alimentaire... Il me reste à embaucher un fin limier pour la retrouver, lui faire du charme et lui faire signer ce papier en douce. A défaut, pour négocier l'échange avec une autre attestation sur mon honneur à moi, affirmant qu'elle a toujours été sympa pour appliquer le droit de visite, car il n'y a pas de doute qu'elle devra aussi répondre à ce genre de question pour bénéficier d'un repos bien mérité après 155 trimestres de dur labeur.

Autre hypothèse : Elle, moi et le papier restons libres et l'étudiant en "séméiologie des imprimés" cherche une solution.

Des fonctionnaires qui cherchent... des complications, on en trouve. Mais des fonctionnaires qui trouvent des simplifications, on en cherche.

Al Louarn



LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(Expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ❑ **Nouveauté : "Une Bretagne responsable dans un monde solidaire,** 38 F.
- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe",** avec 18 noms et drapeaux, 10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus
- ❑ **"Le procès du centralisme",** 38 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques",** 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent",** D. Aupiais, 80 F
- ❑ **"La résistance irlandaise",** Roger Faligot, 134 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne",** Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue",** F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions",** 20 F
- ❑ **"Enezenn an Envor",** Fanch Peru, 63 F

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis.

Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :

"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.